

UE 5 - ECONOMIE CONTEMPORAINE

GUIDE PEDAGOGIQUE

1. Le référentiel

Le programme a pour objectif d'aborder les thèmes fondamentaux d'économie sur les plans microéconomique et macroéconomique afin de sensibiliser les étudiants au fonctionnement de notre économie et aux enjeux contemporains et de leur offrir une culture économique nécessaire pour appréhender l'environnement des organisations notamment des cabinets comptables.

Le référentiel doit permettre l'acquisition de cinq grandes compétences professionnelles :

- Expliquer les principes qui sous-tendent la microéconomie ;
- Décrire les structures de marché dans lesquelles les entreprises opèrent ;
- Expliquer l'impact des décisions en matière de coûts et de prix dans un contexte économique ;
- Expliquer l'impact des environnements réglementaires et politiques ;
- Connaître les facteurs économiques pertinents ayant un impact sur un secteur ou une entreprise.

Les compétences propres au programme de l'UE 5 doivent aussi pouvoir s'appuyer sur les compétences transversales qui seront reprises et approfondies lors de l'UE 7 - management des organisations. Il s'agira :

- D'exploiter des documents de nature variée (statistiques, presse spécialisée, multimédia...) ;
- De synthétiser et présenter de l'information de nature économique ;
- De développer une culture économique actualisée visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face, notamment par le biais d'une veille informationnelle ;
- D'analyser des situations et décisions économiques ;
- D'élaborer une argumentation à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et les illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques) ;
- De débattre en construisant des arguments.

Le programme comprend les sept parties suivantes :

1. Appréhender les fondements de la science économique
2. Comprendre le fonctionnement des marchés
3. Identifier les opérations de financement de l'activité économique
4. Identifier les enjeux de la croissance économique
5. Analyser la régulation publique
6. Analyser les déséquilibres sociaux et leur régulation
7. Identifier les effets et les enjeux de la mondialisation des économies

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 1 - Appréhender les fondements de la science économique (16 heures)		
1.1 - Identifier l'objet de la science économique (6 heures)		
Identifier les relations entre les différents agents économiques. Repérer la contribution des différents acteurs et secteurs d'activité à la création de richesse.	Le concept de science économique Les différents agents économiques et leurs fonctions principales La détermination de la valeur ajoutée La répartition primaire des revenus La tertiarisation de l'économie et la désindustrialisation	- Limiter son approche de la science économique à une science de la rareté conformément à l'école néoclassique. D'autres approches seront abordées en 1.2. - Reprendre les 5+1 secteurs institutionnels en se limitant à leurs fonctions principales (production, consommation finale, importation, exportation). - Définir et reprendre le mode de calcul de la valeur ajoutée en privilégiant l'approche par la production.

Ce chapitre introductif vise à présenter rapidement les enjeux de la science économique en termes d'analyse des arbitrages économiques des agents économiques dans un univers de rareté. Une présentation rapide de l'inadéquation entre les ressources limitées et les besoins illimités peut être proposée. Le concept de rareté des ressources pourra donner lieu à de multiples illustrations (matériaux critiques, terres rares, jour du dépassement, etc.). Les définitions de l'économie de Malinvaud ou Samuelson pourront être mobilisées.

Identifier les relations entre les différents agents économiques repose sur la présentation des 5 secteurs institutionnels résidents (ménages, sociétés non financières, sociétés financières, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages) et du secteur non résident (Reste du monde). Les relations entre les agents économiques seront illustrées via l'identification des fonctions principales des agents économiques (la production marchande et non marchande, les dépenses de consommation finale et les exportations et importations). Le circuit économique par fonction (production, répartition des revenus, dépenses) simplifié peut également être proposé.

Repérer la contribution des différents acteurs à la création de richesse s'appuiera sur l'analyse du partage de la valeur ajoutée (dont le concept sera explicité : différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires) entre les agents économiques ayant participé à la création de richesse (la répartition primaire des revenus). Les différents revenus primaires (revenus du travail, du capital et mixte) devront être mobilisés. Une analyse statistique d'un tableau ou d'un graphique mettant en valeur l'évolution du partage de la valeur ajoutée pourra être mobilisée via la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée par exemple.

Les enjeux de cette répartition primaire des revenus seront abordés dans la partie 6.3 du programme qui traite des inégalités et des politiques de redistribution.

Repérer la contribution des différents secteurs d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) à la création de richesse s'appuiera sur des documents statistiques mettant en avant la tertiarisation de l'économie, particulièrement en France, et le phénomène de désindustrialisation. Il est possible de proposer une comparaison entre les pays de la part de l'activité industrielle et des secteurs du commerce et des services dans la valeur ajoutée à partir des données disponibles, par exemple sur les sites d'Eurostat ou encore de l'OCDE.

1.2 - Expliquer les principaux faits de l'histoire économique à partir des grands courants de pensée (10 heures)		
Analyser des problématiques économiques au regard de l'histoire des faits et de la pensée économique.	Les grands faits économiques Les grands courants économiques	- Repérer les événements charnières suivants : les révolutions industrielles, la crise de 1929 et la relance des années 1930, les « Trente glorieuses » et la « crise » des années 1970, le retour du libéralisme dans les années 1980. - Décrire les grands courants de la pensée économique qui s'y développent (théories libérales, marxiste, keynésienne).

Il s'agira de repérer les principales écoles de pensée économique en insistant sur le caractère contingent de la théorie.

Les faits de l'histoire économique et les grands courants théoriques seront traités de manière privilégiée en parallèle jusqu'à la fin des années 80.

Les révolutions industrielles pourront par exemple être mises en perspectives avec les analyses classiques et marxistes pour la première et le rôle des innovations lors des « trente glorieuses » mis en avant comme éléments explicatifs de cette période.

Les théories libérales incluent le courant des classiques et des néoclassiques. L'approche néoclassique du marché (CPP, équilibre de marchés, ...) sera explicitée dans la partie 2 du programme.

L'objectif sera de présenter les grands paradigmes des théories économiques sans rechercher l'exhaustivité autour, par exemple, des questions d'autorégulation des marchés, d'existence durable ou non de crise économique, d'approche microéconomique et/ou macroéconomique, d'interventionnisme ou non de l'État, de disparition programmée ou non du capitalisme, d'arrivée ou non d'un état stationnaire, etc.

Les concepts de « main invisible », de « loi des débouchés », de circuit économique, de politiques économiques budgétaire et monétaire, ... pourront être mobilisés.

Les théories plus récentes seront étudiées ultérieurement, au fil des thématiques abordées.

Le nouvel ordre mondial instauré à partir des années 90 sera décrit et analysé dans les parties suivantes (montée en puissance des émergents dans la gouvernance mondiale, crises modernes - Subprimes, COVID 19, ...), particulièrement dans les parties 5 et 7 du programme.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 2 – Comprendre le fonctionnement des marchés (25 heures)		
2.1 – Étudier les dynamiques de marché concurrentiel (9 heures)		
- Mettre en évidence les mécanismes de formation des prix en concurrence pure et parfaite. - Étudier les bienfaits attendus et les limites de la concurrence sur un marché. - Repérer les différentes structures de marché de concurrence imparfaite.	- Le marché : rôle et fonctionnement (loi de l'offre et de la demande) - Le cadre normatif de la concurrence pure et parfaite (Walras, Pareto) - L'analyse dynamique de la concurrence (Schumpeter) - La concurrence imparfaite et le pouvoir de marché	- Les analyses mathématiques ne seront pas attendues. - L'étude du rôle et du fonctionnement du marché sera limité aux comportements des acteurs face aux variations de prix (demande décroissante du prix, offre croissante du prix, élasticités). - Seront présentées les 5 conditions de la concurrence pure et parfaite et l'optimum de Pareto. - Les notions de « price taker/price maker » et de pouvoir de marché seront mises en avant. - Il s'agira juste de repérer les situations de concurrence imparfaite. L'impact sur l'équilibre de marché de la concurrence imparfaite sera étudié dans la sous-partie suivante (point 2.2).

Il s'agira de comprendre le fonctionnement du marché comme mode de coordination décentralisée, en mobilisant les notions fondamentales d'offre, de demande et des mécanismes de formation des prix dans un cadre concurrentiel.

Mettre en évidence les mécanismes de formation des prix en concurrence pure et parfaite suppose dans un premier temps de présenter la logique de fonctionnement du marché : ajustement des quantités et des prix par la loi de l'offre et de la demande, comportements des agents en fonction des variations de prix, rôle de l'information et des anticipations simples.

Il est possible dans un cadre pédagogique de s'appuyer pour cela sur l'économie expérimentale (« le jeu du marché » de Chamberlin) pour une première approche pratique.

Les explications théoriques seront adossées au cadre normatif de la concurrence pure et parfaite, en présentant les cinq conditions classiques (atomicité, homogénéité, transparence, libre entrée/sortie, mobilité des facteurs).

Étudier les bienfaits attendus et les limites de la concurrence sur un marché s'appuiera notamment sur l'approche des économistes néoclassiques (Walras ...). L'optimum de Pareto sera présenté comme construction théorique permettant d'illustrer les bienfaits attendus du fonctionnement concurrentiel. On pourra mobiliser de nouveau le « jeu du marché » pour rendre ces concepts plus concrets.

Une ouverture à la vision dynamique proposée par Schumpeter sera mobilisée pour montrer que la concurrence ne se réduit pas à la confrontation statique entre offreurs et demandeurs, mais repose également sur les processus d'innovation et de destruction créatrice. Des exemples sectoriels pourront être mobilisés pour illustrer ces comportements d'entreprises.

Pour aller plus loin : les analyses de P. Aghion pourront également être mobilisées à titre illustratif.

Repérer les différentes structures de marché de concurrence imparfaite nécessitera d'identifier les situations de concurrence imparfaite à partir de leurs caractéristiques essentielles : monopole, oligopole et concurrence monopolistique. L'étude pourra s'appuyer sur des situations réelles pour comprendre les causes et les conséquences de ces configurations. L'accent sera mis sur les notions de « price taker » (preneur de prix) dans un cadre de CPP et de « price maker » (faiseur de prix) lorsque les conditions de la CPP ne sont plus réunies.

La question du pouvoir de marché sera présentée comme un élément central pour comprendre la manière dont les entreprises peuvent influencer les prix et les quantités échangées.

L'objectif n'est pas ici d'analyser les équilibres de concurrence imparfaite - cette analyse sera conduite dans la sous-partie suivante (2.2), consacrée à l'étude des imperfections et des défaillances de marché.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
2.2 – Étudier le fonctionnement des marchés en concurrence imparfaite et leur régulation (7 heures)		
- Analyser les comportements des acteurs et leurs répercussions sur l'équilibre d'un marché déterminé en concurrence imparfaite. - Justifier la régulation de la concurrence.	- La modification de l'équilibre en situation de concurrence imparfaite par rapport à la situation de concurrence pure et parfaite - La régulation de la concurrence dans le cadre national et européen - Les marchés contestables (Baumol)	- L'analyse mathématique des équilibres n'est pas demandée. - Il faudra se limiter aux cas des monopoles, oligopoles et situations de concurrence monopolistique. - Il s'agira de justifier et commenter des décisions de régulation de la concurrence à partir de cas concrets.

Analyser les comportements des acteurs et leurs répercussions sur l'équilibre d'un marché déterminé en concurrence imparfaite doit amener à comprendre comment les équilibres de marché diffèrent de ceux issus du modèle de concurrence pure et parfaite lorsqu'une entreprise ou un groupe d'entreprises dispose d'un pouvoir de marché. Il s'agira d'expliquer, sans recours aux outils mathématiques, comment les entreprises peuvent influencer les prix, fixer leurs quantités optimales de manière stratégique et modifier l'équilibre concurrentiel. Il s'agira surtout de s'appuyer sur des cas concrets.

On analysera successivement les trois grandes structures de marché retenues par le programme : le monopole, les marchés oligopolistiques et la concurrence monopolistique.

Pour chacune de ces structures, il conviendra de montrer :

- Les causes de l'imperfection concurrentielle (barrières à l'entrée, différenciation des produits, coûts fixes élevés, etc.) ;
- Les comportements stratégiques des offreurs (fixation des prix, politique de quantité, différenciation, entente possible mais illégale, etc.) ;

- Les conséquences sur les prix et les quantités échangées par rapport à la CPP (prix plus élevés, quantités plus faibles, perte sèche pour la société).

L'accent sera mis sur l'idée centrale que la concurrence imparfaite génère une allocation des ressources moins efficace que celle décrite par le modèle walrasien, justifiant l'intervention de la puissance publique.

Justifier la régulation de la concurrence permettra d'expliquer pourquoi l'État et les autorités indépendantes interviennent pour réguler les marchés. On insistera sur la nécessité de préserver un fonctionnement concurrentiel efficace, d'éviter les abus de position dominante et de protéger le consommateur contre des pratiques anticoncurrentielles.

Seront présentés :

- Les principaux objectifs de la régulation (efficacité économique, protection du consommateur, innovation, maintien du pluralisme économique) ;
- Les institutions françaises et européennes intervenant dans ce domaine : Autorité de la concurrence, Commission européenne ;
- Les outils de régulation (sanction des cartels, contrôle des concentrations, surveillance des abus de position dominante, encadrement des aides d'État).

Les décisions seront étudiées à partir de cas concrets, par exemple :

- Des ententes sanctionnées dans les secteurs de l'automobile, des télécoms ou de la grande distribution ;
- Les décisions de la Commission concernant les grandes entreprises du numérique ;
- Les contrôles et refus de certaines fusions par l'Autorité de la concurrence.

Le concept de marché contestable, développé par Baumol, sera mobilisé pour montrer qu'un marché peut être efficacement concurrentiel même si le nombre d'offreurs est faible, sous réserve d'une absence de barrières à l'entrée et à la sortie.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
2.3 – Repérer l'existence de défaillances de marchés et leurs modalités de régulation (9 heures)		
- Repérer des cas d'externalités, de biens collectifs et d'asymétries d'information, puis en appréhender les conséquences. - Identifier des dispositifs permettant de répondre aux défaillances de marché.	- Les externalités (Marshall, Pigou, Coase) - Les biens privés / biens collectifs / biens communs (Hardin, Ostrom) - Les asymétries d'information	Il s'agira de présenter rapidement les différentes défaillances de marché et les mécanismes de régulation à partir de situations concrètes.

Il s'agit de montrer que le marché n'assure pas toujours une allocation efficace des ressources, contrairement à ce que suggère le modèle de concurrence pure et parfaite. L'objectif est de repérer les situations dans lesquelles le marché échoue et de comprendre pourquoi une intervention publique ou institutionnelle peut alors être justifiée.

Repérer des cas d'externalités, de biens collectifs et d'asymétries d'information, puis en appréhender les conséquences, demande de présenter tout d'abord les trois grandes catégories de défaillances de marché retenues par le programme : externalités, biens collectifs/communs en opposition aux biens privatifs et asymétries d'information. L'ensemble sera illustré à partir de situations concrètes, afin de donner du sens aux concepts et de préparer l'analyse des politiques publiques (partie 5). On pourra aussi s'appuyer sur l'économie expérimentale, avec « la rivière des papiers » pour les externalités ou « le jeu des biens collectifs » pour les biens publics.

Identifier des dispositifs permettant de répondre aux défaillances de marché s'appuiera sur des dispositifs récents : réglementation, privatisation de biens communs (Hardin), nationalisation ou solution "locale" (Ostrom), marché des droits à polluer, taxe Pigou, prise en charge par l'Etat des activités créant des externalités positives, coopération mondiale et financement des biens communs.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 3 - Identifier les opérations de financement de l'activité économique (16 heures)		
3.1 Identifier les agents du système financier et leurs comportements (7 heures)		
Expliquer les comportements d'épargne et d'investissement.	Les agents à capacité de financement et l'épargne des ménages (définition, formes, motifs et déterminants). Les agents à besoin de financement (entreprises et État) et les déterminants de l'investissement des entreprises et de l'État.	- Seules les principales formes de l'épargne (financière/non financière) et les principaux déterminants (revenu, âge, inflation, taux d'intérêt, fiscalité, incertitude) sont attendus. - L'investissement sera rapidement défini avec ses différentes formes. - Les déterminants de l'investissement des entreprises (demande anticipée/effective, profits attendus, taux d'intérêt, situation financière des agents) sont attendus. - Les déterminants de l'investissement public ne sont pas attendus.

Expliquer les comportements d'épargne et de d'investissement suppose tout d'abord de distinguer agents à besoin de financement et agents à capacité de financement. Ces notions peuvent être illustrées par des données actualisées de l'INSEE ou de la Banque de France (capacité de financement des ménages, besoin de financement des administrations publiques, capacité et besoin de financement des secteurs institutionnels).

Expliquer le comportement d'épargne des ménages amène ensuite à définir l'épargne (part du revenu disponible qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale) avant de distinguer les principales formes de l'épargne (financière/non financière), ses motifs (pouvoir faire face à des dépenses imprévues ou à des dépenses futures importantes, se constituer un patrimoine financier, aider/transmettre à des proches) ainsi que ses principaux déterminants (revenu, âge, inflation, taux d'intérêt, fiscalité,

incertitude). Les analyses de Keynes, Pigou, Modigliani seront présentées. Les données de l'Insee (taux d'épargne et patrimoine des ménages) ainsi que de la Banque de France sur l'épargne (par exemple fiches « l'Eco en bref ») pourront être utilisées pour illustrer ce point. Une comparaison internationale intra Union-Européenne vs Etats-Unis peut être envisagée pour mettre en avant les différentes formes d'épargne (financière, non financière) et leurs poids respectifs dans le système économique.

Expliquer le comportement d'investissement des entreprises suppose de définir l'investissement (la définition retenue par l'INSEE souvent jugée limitative pourra être étendue, par exemple à l'ensemble des investissements immatériels). Les différentes formes de l'investissement (investissements matériels/immatériels, investissements de renouvellement/de capacité/ de productivité, investissements privé/public) seront présentées. Enfin, les déterminants de l'investissement des entreprises (demande anticipée/effective, profits attendus, taux d'intérêt, situation financière des agents) sont attendus. Les déterminants de l'investissement des États ne seront pas présentés, ils seront étudiés dans la partie 5 (Analyser la régulation publique via les politiques structurelles). Les données de la BCE (taux d'investissement des sociétés non financières par exemple), de l'INSEE (note de conjoncture sur l'investissement des entreprises, Comptes de la nation) et de l'ONU (rapport sur l'investissement dans le monde) pourront être mobilisées pour illustrer ces différents points.

3.2 Distinguer les circuits de financement de l'économie (9 heures)

Distinguer le financement direct du financement indirect. Comprendre le rôle des banques dans le financement de l'économie.	Les circuits de financement (interne /externe, direct / indirect). L'intermédiation financière. Définition et fonctions économiques de la monnaie. Les mécanismes de la création monétaire par les banques. Les différents types de marchés de capitaux.	- Il s'agit de savoir repérer les différents circuits de financement (finance directe/finance indirecte, financement interne/externe). - L'intermédiation financière concernera la collecte de dépôts et l'offre de crédit par transformation des échéances ou création monétaire. - Seront distingués rapidement les marchés financiers, monétaires, dérivés et des changes. Le détail du fonctionnement de chacun de ces marchés ne sera pas abordé mais sera réalisé dans le cadre de l'UE 6. - L'analyse des modalités de financement sera réalisée dans le cadre de l'UE 6. - La politique monétaire sera analysée ultérieurement (partie 5). La définition, les fonctions de la monnaie et les mécanismes de la création monétaire seront étudiés dans le cadre du financement intermédié.
---	---	--

Distinguer le financement direct du financement indirect suppose au préalable d'identifier les différents circuits de financement de l'économie (interne /externe, direct / indirect). Les données de l'INSEE et de la Banque de France peuvent être mobilisées pour pouvoir repérer respectivement le financement interne (taux d'autofinancement) vs externe (endettement des sociétés non financières et des administrations publiques qui permettront également de distinguer financement direct et indirect). Pour illustrer le financement direct, les différents types de marché de capitaux (marchés financiers, monétaires, dérivés et des changes) seront distingués rapidement, ce qui suppose de préciser la nature des actifs échangés à court (liquidités interbancaires, devises, titres de créances négociables) et long

termes (actions et obligations), en relation avec leurs différentes fonctions : financement, couverture des risques, spéculation, apports de devises. Le détail du fonctionnement de chacun de ces marchés ne sera pas abordé mais sera réalisé dans le cadre de l'UE 6. Il pourra être intéressant de présenter rapidement les avantages et limites respectifs du financement indirect et du financement direct, en lien avec la partie 5 (risque inflationniste de la création monétaire) et la partie 7 (risque de volatilité des marchés de capitaux).

Les nouvelles sources de financement (capital-risque, financement participatif) ne sont pas attendues. L'analyse des modalités de financement (avantages/limites de l'autofinancement, de l'emprunt obligataire...) sera réalisée dans le cadre de l'UE 6.

Comprendre le rôle des banques dans le financement de l'économie amène à préciser la notion d'intermédiation financière (collecte de dépôts et offre de crédit par transformation des échéances ou création monétaire). Les mécanismes de création monétaire seront présentés simplement, par exemple à partir d'un schéma comptable simplifié, sans traiter de la politique monétaire (partie 5) ni des règles de prudence imposées par la réglementation bancaire (partie 7 sur la gouvernance financière). La gestion des moyens de paiement par les banques permettra de proposer une définition de la monnaie à partir des fonctions qu'elle remplit (unité de compte, instrument de paiement, réserve de pouvoir d'achat) ainsi que de ses principales formes (monnaie fiduciaire et monnaie scripturale). Les données de la Banque de France (bulletins, L'éco en bref...) pourront être utilisées ici.

Pour aller plus loin : Les projets de monnaie numérique de banque centrale pourront être évoqués.

Partie 4 - Identifier les enjeux de la croissance économique (23 heures)		
4.1 - Mesurer la croissance économique et ses limites (7 h)		
Interpréter l'usage d'indicateurs alternatifs au regard des limites du PIB. Comparer la situation conjoncturelle de pays dans le temps et l'espace à partir de différents indicateurs.	La notion de produit intérieur brut (PIB) Les mesures du PIB selon les 3 approches (par la production, les revenus, les dépenses) Le PIB en valeur, en volume, taux de croissance économique Les rôles et limites du PIB Les indicateurs alternatifs : IDH et autres indicateurs de développement humain et durable	- Dans la mesure du PIB selon l'approche par les dépenses (l'équilibre emplois/ressources), il faudra distinguer les dépenses de consommation finale des ménages de celle des APU. - L'IDH sera présenté tout en indiquant que d'autres indicateurs, notamment environnementaux, existent (sans rentrer dans le détail des calculs).

Interpréter l'usage d'indicateurs alternatifs au regard des limites du PIB permettra d'exposer le rôle du PIB (mesure de la croissance économique, comparaison internationale, mesure du niveau de vie, ...) et ses limites. Le PIB ne permet pas de prendre en compte l'épuisement des ressources liées à des activités à externalités négatives et il sous-estime les activités non marchandes à l'origine d'externalités positives. Il ne fournit qu'une moyenne (PIB par habitant) et n'apporte aucune information sur les inégalités et leur évolution.

Ce constat permet de justifier l'usage d'indicateurs alternatifs au regard des limites du PIB, tout en montrant que tout indicateur connaît ses propres limites.

À titre d'exemple, l'IDH a été progressivement complété.

L'INSEE présente « les indicateurs de richesse nationale » sous la forme d'un tableau de bord permettant de réaliser des comparaisons au sein de l'Union européenne.

Le site de l'OCDE relatif à l'indicateur du vivre-mieux présente une version interactive offrant de nombreuses exploitations par les étudiants : construction de son propre indicateur, carte interactive de l'indicateur au niveau régional, comparaisons internationales...

D'autres indicateurs environnementaux pourront également être mobilisés (empreinte carbone, écologique, jour du dépassement, taux d'artificialisation des terres, ...) sans rentrer dans le détail des calculs. Plus qu'un seul indicateur, l'usage de tableau de bord pourra être privilégié.

Enfin, exprimer un indicateur sous forme monétaire suppose qu'on puisse tout évaluer monétairement (externalités, services rendus par la nature, pertes irréversibles de biodiversité...).

Comparer la situation conjoncturelle de pays dans le temps et l'espace à partir de différents indicateurs suppose tout d'abord de préciser la notion de PIB et sa mesure (en valeur/en volume, en PPA) selon les trois approches (par la production, les revenus, les dépenses).

Dans ce cadre, l'analyse de la contribution des grandes variables de l'équilibre emplois-ressources à l'activité économique sera réalisée en soulignant les interactions entre la consommation (entendue comme les dépenses de consommation finale des ménages et des administrations publiques), l'investissement et le commerce extérieur, et en analysant leurs contributions respectives à l'activité économique mesurée par la richesse produite (PIB).

Il s'agira de s'appuyer sur le cas français tout en proposant des éléments de comparaison dans une perspective internationale. L'interdépendance entre les variables pourra être schématisée à partir des conséquences, par exemple, d'un ralentissement de la consommation des ménages ou de l'investissement des entreprises.

Cette analyse pourra s'appuyer sur les comptes nationaux de l'Insee (le PIB et ses composantes) ou les perspectives de l'OCDE pour différents pays. Elle pourra donner lieu à partir de la situation économique d'un ou de plusieurs pays à une analyse conjoncturelle.

Pour aller plus loin : le concept de consommation effective des ménages pourra être présenté.

4.2. - Expliquer les déterminants de la croissance économique (8 heures)		
Mettre en évidence le rôle du progrès technique dans la croissance.	Le rôle des facteurs de production (capital, travail, ressources naturelles) Le rôle du progrès technique (ou de la productivité globale des facteurs) dans le processus de croissance (Schumpeter, Solow, théories de la croissance endogène)	

Mettre en évidence le rôle du progrès technique sur la croissance s'appuie sur une compréhension du rôle des facteurs dans l'activité productive, d'un point de vue quantitatif (rôle de l'investissement notamment) et qualitatif (notion de productivité globale des facteurs -PGF- à définir). On évitera une approche structurée autour des théories.

Concernant les facteurs de production, il est conseillé de compléter l'analyse des facteurs capital et travail par celle des ressources naturelles (Ricardo, Malthus). On ne fera nullement un exposé exhaustif, mais on pourra proposer une vision des ressources naturelles comme facteur limitant la croissance ou comme potentiel de croissance supplémentaire.

L'approche empirique de Carré, Dubois et Malinvaud et/ou celle théorique de Solow permettront de mettre en évidence le rôle d'un résidu (progrès technique) comme facteur explicatif de la croissance économique.

La compréhension du rôle du progrès technique s'appuiera sur des savoirs académiques (Schumpeter, Aghion, théories de la croissance endogène, etc.) mais aussi l'observation du rôle du progrès technique dans des situations concrètes.

De nombreuses illustrations concrètes peuvent contribuer à l'acquisition de cette compétence : données statistiques sur la contribution des facteurs de production à la croissance, référence aux révolutions industrielles et technologiques ou encore au processus de croissance des pays émergents (Chine, en particulier).

Pour aller plus loin : on pourra aussi introduire un début de réflexion sur la capacité des technologies du numérique et notamment l'intelligence artificielle à tirer la croissance comparativement à l'effet d'entraînement des précédentes révolutions industrielles.

La mobilisation des théories de la croissance endogène mettra en valeur le rôle des pouvoirs publics via des politiques structurelles, concept approfondi dans la partie 5 du programme.

4.3 - Présenter les finalités, limites et enjeux de la croissance économique (8 heures)		
Analyser le rôle de la croissance sur une économie et ses limites.	Les finalités de la croissance Les limites de la croissance économique Le développement durable : croissance verte, croissance inclusive Les soutenabilités faible et forte de la croissance L'apparition de logiques économiques différentes : économie circulaire, ESS (Économie sociale et solidaire), économie des fonctionnalités	- Les alternatives aux modèles de croissance soutenue comme l'ESS, l'économie des fonctionnalités et l'économie circulaire seront présentées à partir d'illustrations.
Caractériser le développement durable et ses enjeux.		

Analyser le rôle de la croissance sur une économie revient à interroger les finalités de la croissance, pour, d’une part, en reconnaître le lien avec l’offre de biens et services, la satisfaction des besoins des individus, la création de richesse, de revenus et d’emploi, et d’autre part, en questionner avec nuance les relations avec le développement dans ses différentes acceptions (humaine, durable).
Un autre éclairage historique pourra être fait à partir du cas de la Chine et des « Trente glorieuses » étudiées dans la partie 1.
Les limites écologiques et sociales d’une croissance soutenue pourront être abordées à partir d’illustrations concrètes. Les indicateurs sociaux (inégalités, pauvreté, chômage, etc.) seront développés dans la partie 6 et certains enjeux environnementaux auront été abordés dans la partie 2 des programmes (externalités négatives).
Sans chercher l’exhaustivité ni procéder à un énoncé théorique, on devra s’appuyer sur l’analyse économique des questions environnementales (le rapport Meadows (1972) ou les rapports du GIEC …).

Pour aller plus loin : les analyses précoces de Malthus, Ricardo, Jevons pourront être mobilisées.

Caractériser le développement durable et ses enjeux prendra appui sur la distinction entre une soutenabilité faible et forte, formalisant le débat sur

le caractère substituable ou non d'un capital naturel qui s'épuise (Solow-Stiglitz) et ouvrira le débat sur la compatibilité des enjeux sociaux et environnementaux avec une croissance soutenue.

Le développement durable (rapport Brundtland 1987) sera présenté via ses 3 piliers permettant d'illustrer les notions de croissance économique, verte et inclusive. Il sera possible de montrer la compatibilité possible du développement durable avec la soutenabilité faible.

L'identification des dispositifs permettant de répondre aux défaillances de marché (dont les externalités négatives) a été faite au point 2.3 et la politique environnementale de l'UE sera réalisée au point 5.3.

L'apparition de logiques économiques différentes telles que l'économie circulaire ou l'économie des fonctionnalités sera à mettre en parallèle avec l'éventualité d'un ralentissement de la croissance et de la création d'emplois lié à la réduction de la consommation de ressources et de la production visant une croissance soutenable. L'ESS questionnera quant à elle le système économique capitaliste.

Il s'agira de poser les grands principes de fonctionnement de ces logiques économiques différentes et de trouver des exemples illustrant les opportunités/menaces découlant du changement des pratiques des agents économiques (apparition de nouvelles activités et de nouveaux marchés - recyclage, énergie verte...-, économie de ressources, allongement du cycle de vie des produits, sobriété ...).

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 5 - Analyser la régulation publique (35 heures)		
5.1 Présenter les rôles de l'État et les différents niveaux de l'action publique (10 heures)		
Caractériser les fonctions de l'État. Repérer les différents organes de l'action publique aux niveaux local, national et supranational, et les attributions de chacun. Comparer l'évolution des finances publiques d'un ou plusieurs pays et ses enjeux.	Les fonctions de l'État (Musgrave). Les organes nationaux de l'action publique. L'Union Européenne (définition et fonctionnement). Les principes de proportionnalité et de subsidiarité. Le budget de l'État. Le déficit public et la dette publique.	- Les organes de l'action publique nationale à présenter sont les suivants : administrations (centrale, Sécurité sociale), collectivités locales, autorités administratives indépendantes. - Le processus de décentralisation sera rapidement présenté. - Présenter le budget de l'État reviendra à identifier le niveau et la structure des dépenses publiques d'une part et des prélèvements obligatoires d'autre part.

Caractériser les fonctions de l'État supposera de présenter et d'illustrer les fonctions de l'État au sens de Musgrave (1959) : fonctions d'affectation (ou d'allocation) des ressources, de redistribution et de régulation (ou stabilisation).

Repérer les différents organes de l'action publique aux niveaux local, national et supranational, et les attributions de chacun amènera à identifier et présenter rapidement le rôle des administrations publiques nationales : administrations (centrale, Sécurité sociale), collectivités locales, autorités administratives indépendantes. Les rôles des administrations centrales et de Sécurité sociale seront approfondis dans la suite du référentiel (point 5.2 pour les administrations centrales, point 6 pour les administrations de Sécurité sociale).

Le processus de décentralisation sera rapidement présenté (définition, objectifs). Les articles et données du site vie-publique.fr sur la décentralisation et les réformes territoriales pourront être mobilisées pour illustrer ce point.

Au niveau supranational, seule une présentation rapide de l'UE (définition et fonctionnement à travers une présentation des principales institutions européennes : Conseil européen, Conseil des ministres, Parlement européen, Commission européenne) sera faite, il n'est pas attendu de présentation des étapes de la construction européenne. Les attributions de l'UE devront être présentées au regard des principes de proportionnalité et de subsidiarité, qui seront illustrées à partir de cas concrets (exemple de directives, par exemple sur les énergies renouvelables). Il pourra être intéressant de caractériser le poids de l'UE aujourd'hui à travers l'étude de données économiques (Eurostat, Insee, touteleurope.eu, Banque mondiale pour effectuer des comparaisons avec le reste du monde).

Comparer l'évolution des finances publiques d'un ou plusieurs pays et ses enjeux devra s'appuyer sur la présentation du budget de l'État et des notions de déficit public et de dette publique, en identifiant le niveau et la structure des dépenses publiques d'une part et des prélèvements obligatoires d'autre part. Cette identification pourra être réalisée au niveau de l'ensemble des administrations publiques (le site economie.gouv.fr permet de trouver des données sur le budget global de la France) ou à un niveau plus fin (chiffres clés du projet de loi de finances sur le site budget.gouv.fr par exemple).

L'étude de l'évolution des finances publiques d'un pays peut être reliée à la montée en puissance du rôle de l'État au fil du développement économique, mais aussi à l'impact sur les finances publiques d'événements marquants tels que les crises économiques majeures en lien avec le point 1.2 (crise de 1929 et Dépression des années 1930, crise des subprimes en 2008 et la récession qui s'ensuivit, etc.).

La comparaison des finances publiques entre plusieurs pays à une date donnée (comparaison du niveau et la structure des dépenses publiques, des prélèvements obligatoires, des niveaux de déficit et de dette en % du PIB) permettra d'identifier des choix de société différents (notamment en matière de protection sociale) pour expliquer ces différences. Ce point pourra être approfondi dans le point 6.3. Les enjeux qui en découlent seront repérés (en matière de soutien à la croissance économique/de soutenabilité de la dette publique), ils seront approfondis dans d'autres parties du programme (point 5.3 pour la soutenabilité de la dette publique, point 4 pour la croissance économique).

5.2 Caractériser des politiques économiques et leurs impacts (10 heures)		
Caractériser une politique économique dans une situation donnée. Apprécier les enjeux d’une politique économique (ou d’une décision) donnée.	Les objectifs de la politique économique. L’inflation, la déflation, la désinflation. Les typologies des politiques économiques : conjoncturelle/structurelle, offre/demande. La politique de demande : instruments de relance budgétaire ; effets et limites (Keynes, Friedman, nouvelle économie classique). La politique d’offre : instruments, effets et limites (théories de la croissance endogène). Les justifications et limites de l’intervention de l’État (Wagner, Keynes, approches libérales).	Les objectifs de la politique économique sont ceux du carré magique de Kaldor : la croissance économique, le plein-emploi des facteurs de production, la stabilité des prix et l’équilibre extérieur auxquels s’ajoute la transition écologique. - Il s’agira de définir dans le cadre de l’objectif de stabilité des prix du carré magique de Kaldor, les concepts d’inflation, déflation et désinflation en identifiant les causes de l’inflation et de la déflation à partir de situations réelles. - Les politiques économiques seront distinguées à partir d’exemples concrets. (partie 5). La définition, les fonctions de la monnaie et les mécanismes de la création monétaire seront étudiés dans le cadre du financement intermédié.

Caractériser une politique économique dans une situation donnée s’appuiera sur des exemples concrets. La maîtrise de cette compétence suppose, dans un premier temps, d’identifier les objectifs de cette politique économique (définie comme l’ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics pour atteindre un certain nombre d’objectifs à l’aide d’instruments) : la croissance économique, le plein-emploi des facteurs de production, la stabilité des prix et l’équilibre extérieur (carré magique de Kaldor) auxquels s’ajoute la transition écologique.

Il s'agira à cette occasion de définir les notions liées à l'objectif de stabilité des prix (inflation, déflation, désinflation) en identifiant les causes de l'inflation et de la déflation à partir de situations réelles.

Il sera intéressant de montrer que ces objectifs sont difficilement conciliables (dilemme inflation/chômage, croissance économique/équilibre extérieur, incompatibilité fréquente entre objectifs économiques et sociaux/environnementaux par exemple), il est nécessaire pour l'État de les hiérarchiser.

Il conviendra dans un deuxième temps de s'appuyer sur les typologies proposées pour distinguer plus finement ces politiques (conjoncturelle/structurelle, offre/demande), tout en mobilisant des concepts théoriques.

Identifier les caractéristiques d'une politique de demande permet une première approche de l'analyse keynésienne, privilégiant la régulation conjoncturelle via des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes. La politique budgétaire est analysée en lien avec la politique de demande, comme une politique contracyclique qui repose sur des stabilisateurs automatiques. Ses limites (effets désincitatifs, inefficacité de cette politique pour le courant monétariste de Friedman ainsi que pour la nouvelle économie classique) sont également présentées.

Pour aller plus loin : pourront être abordées, dans l'analyse critique des politiques budgétaires, les théories des anticipations rationnelles (équivalence Barro/Ricardo), la courbe de Laffer...

Identifier les caractéristiques d'une politique d'offre suppose d'indiquer que celle-ci s'inscrit dans une tradition libérale et dans une dimension structurelle (politiques de déréglementation promouvant le désengagement de l'État pour limiter les entraves au fonctionnement des marchés, politiques visant à développer le potentiel productif en favorisant les facteurs de croissance endogène : soutien à l'investissement, dépenses d'infrastructures, de formation, de R&D). Ses limites (baisse/ralentissement de la demande interne entraînant le risque d'une crise de surproduction, baisse des ressources de l'État et impacts sur la politique de redistribution, les inégalités et la cohésion sociale) seront présentées.

Apprécier les enjeux d'une politique économique (ou d'une décision) donnée nécessite de questionner la légitimité de l'intervention de l'État passant par la compréhension des différentes approches du rôle de l'État en opposant les approches interventionnistes aux approches libérales.

Pour aller plus loin : l'école des choix publics, Hayek pourront être présentés en complément des approches théoriques étudiées précédemment.

Cette appréciation des enjeux d'une politique économique pourra s'appuyer sur l'identification des éléments suivants : le contexte de cette décision, les enjeux qui en découlent, le type de politique économique

(conjoncturelle/structurelle, offre/demande), ses objectifs, les instruments mobilisés, les effets attendus et limites éventuelles.

5.3 Analyser des politiques économiques conjoncturelles et structurelles dans un cadre européen (15 heures)		
Identifier les enjeux des politiques budgétaires nationales et leur encadrement par l'Union Européenne (UE). Identifier les enjeux et les différents outils de la politique monétaire dans le cadre de l'Union Économique et Monétaire (UEM). Identifier et analyser les politiques structurelles mises en œuvre dans le cadre national et européen.	La soutenabilité de la dette publique. L'encadrement des politiques budgétaires nationales par l'UE. Les objectifs de la politique monétaire. Les outils des politiques monétaires conventionnelles (taux directeurs) et non conventionnelles (<i>quantitative easing</i>). Le système européen de banques centrales (SEBC). La typologie des politiques structurelles nationales. Les politiques structurelles de l'Union Européenne en lien avec le budget de l'UE. L'articulation de la politique environnementale entre les États membres et l'UE.	La notion de soutenabilité devra rapidement être explicitée par les paramètres à prendre en compte (niveau de la dette, solde budgétaire, taux d'intérêt et croissance), ainsi que par le comportement des marchés financiers. - L'encadrement des politiques budgétaires nationales par l'UE abordera le Pacte de Stabilité et de Croissance, la règle d'or et le semestre européen. - Il s'agira d'insister sur l'indépendance de la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'objectif en matière d'inflation. - Il faudra distinguer les politiques conventionnelles et non conventionnelles qui pourront être abordées en se concentrant sur les taux directeurs et l'assouplissement quantitatif (<i>quantitative easing</i>). - La politique monétaire conventionnelle sera analysée à travers les canaux de transmission de l'intérêt et du change. - A partir d'exemples concrets, l'objectif sera de présenter les effets attendus des politiques structurelles au niveau national. - Les grands postes de dépenses et de recettes du budget de l'UE seront à présenter rapidement avec des illustrations de programmes de l'UE (la politique agricole commune (PAC), la politique de cohésion, la politique en faveur de l'innovation, le « <i>green deal</i> » ...).

Identifier les enjeux des politiques budgétaires nationales et leur encadrement par l'Union Européenne (UE) suppose, en lien avec le point 5.1, d'explicitier la notion de soutenabilité à partir des paramètres à prendre

en compte (niveau de la dette, solde budgétaire, taux d'intérêt et croissance), ainsi que par le comportement des marchés financiers. Les données d'Eurostat, de Fipeco et de l'agence France Trésor pourront être utilisées pour illustrer l'hétérogénéité des situations des finances publiques et la difficulté à définir un seuil de non-soutenabilité. La notion de soutenabilité de la dette publique sera rattachée à l'encadrement des politiques budgétaires nationales dans le cadre de l'UE, qui devra aborder le Pacte de Stabilité et de Croissance (seuils en matière de déficit public et de dette publique, volets préventif et correctif), la règle d'or (seuil de déficit structurel) et le semestre européen (coordination en amont des politiques budgétaires de la zone euro à partir d'un calendrier précis).

Identifier les enjeux et les différents outils de la politique monétaire dans le cadre de l'Union Économique et Monétaire (UEM) suppose de définir le système européen des banques centrales (composition, objectifs) pour pouvoir ensuite présenter la politique monétaire à travers son objectif (la stabilité des prix), les conditions de son efficacité (l'indépendance de la BCE) puis les outils de la politique monétaire (outils des politiques monétaires conventionnelles abordés en se concentrant sur les taux directeurs et non conventionnelles en se concentrant sur le *quantitative easing* ou assouplissement quantitatif). Les principaux canaux de la politique monétaire conventionnelle (taux d'intérêt et taux de change) seront présentés à travers l'explicitation des mécanismes attendus (par exemple, en cas de risque inflationniste, expliquer l'impact d'une augmentation des taux directeurs, via les taux d'intérêt et les taux de change, sur les prix et l'activité économique). L'objectif est d'insister sur les effets des différents outils de la politique monétaire avec les limites éventuelles. Les données de la BCE (taux directeurs) et les différentes fiches de la Banque de France sur la politique monétaire pourront être utilisées pour l'acquisition de cette compétence.

La théorie quantitative de la monnaie (TQM) n'est pas attendue.

Identifier et analyser les politiques structurelles mises en œuvre dans le cadre national et européen suppose de faire le lien avec le point 5.2 (notion de politique structurelle). Il s'agira à partir d'exemples concrets de politiques structurelles de présenter les effets attendus des politiques structurelles au niveau national. Par exemple, en lien avec le point 2 (Comprendre le fonctionnement des marchés), une décision de l'Autorité de la concurrence pourra être mobilisée pour en présenter les effets attendus. De même des exemples de politiques industrielles, de l'innovation, d'aménagement du territoire pourront être mises en avant et reliées aux théories de la croissance endogène.

Au niveau de l'UE, il faudra présenter les grandes lignes du budget de l'Union européenne (principales recettes/dépenses pour une année) puis des illustrations de programmes de l'UE (la politique agricole commune (PAC),

la politique de cohésion, la politique en faveur de l'innovation, le « *green deal* » ...).

Une attention particulière sera portée à l'articulation de la politique environnementale entre l'UE et les États membres, qui devra être reliée aux défaillances de marché et aux enjeux du développement durable.

Les données des sites institutionnels européens (Touteleurope.eu, eurolex.europa.eu notamment) pourront être utilisées.

Pour aller plus loin : la politique environnementale pourra distinguer les politiques de transition et d'adaptation au changement climatique.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 6 - Analyser les déséquilibres sociaux et leur régulation (26 heures)		
6.1 Analyser le marché du travail et ses déséquilibres (10 heures)		
Comparer la situation du marché du travail dans différents pays par l'analyse de données statistiques. Analyser les causes structurelles et conjoncturelles du chômage. Identifier les conséquences de la révolution numérique sur les modalités de travail.	Le marché du travail et la formation du salaire. Indicateurs sur l'emploi et le chômage. Le chômage conjoncturel/structurel et le chômage classique/keynésien. Les effets de la révolution numérique sur l'emploi et l'organisation du travail (Schumpeter, Sauvy).	- Les indicateurs suivants seront présentés : emploi (taux d'emploi, taux d'activité, sous-emploi, emplois vacants) et chômage (chômage au sens du BIT et du Ministère du travail, taux de chômage, halo du chômage). - Le chômage conjoncturel/structurel et le chômage classique/keynésien seront présentés à partir des analyses néoclassique et keynésienne du chômage. - L'étude des effets de la révolution numérique sur l'emploi et l'organisation du travail devra mettre en évidence le développement de nouvelles formes de travail (travail indépendant, télétravail ...) et la polarisation du marché du travail.

Cette première partie du programme sur les déséquilibres sociaux nécessite de décrire en préalable le marché du travail avec les caractéristiques de

l'offre (la population active) et de la demande, puis les mécanismes de formation du salaire en référence aux mécanismes de marché dans leur acception néoclassique, tout en montrant que le marché du travail est un marché particulier. Le chômage apparaît alors comme un déséquilibre sur le marché du travail, mais n'est qu'une des formes de difficultés des individus face à l'emploi.

Comparer la situation du marché du travail dans différents pays consistera à présenter les différents indicateurs qui permettent d'apprécier la situation de l'emploi dans un pays et ses principaux déséquilibres. Outre le taux de chômage, il s'agira de montrer qu'il est insuffisant pour apprécier la situation du marché du travail dans un pays, et qu'il est traditionnellement complété par la mesure du taux d'activité et du taux d'emploi qui permettent d'illustrer le niveau de l'offre de travail. De même, le nombre de personnes qui sont insatisfaites sur le marché du travail sera appréhendé par la mesure du sous-emploi et du halo du chômage. Du côté de la demande, il s'agira également de relever le nombre d'emplois vacants qui permet de mettre en évidence les métiers en tension sur le marché du travail.

Pour cette compétence du programme, l'étude de statistiques sera privilégiée (Insee, Eurostat, etc.). Il sera conseillé de comparer la situation de différents pays qui ont des caractéristiques distinctes.

Analyser les causes structurelles et conjoncturelles du chômage impose de distinguer le chômage keynésien des causes d'un chômage d'origine structurelle (chômage frictionnel, inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail, rigidités sur le marché du travail).

L'examen du chômage et de son évolution dans différents pays montre que le chômage est un phénomène complexe dont les causes sont multiples, potentiellement cumulatives et ne se limitant pas au marché du travail.

La mise en exergue et l'analyse de la multiplicité des causes du chômage peuvent aussi s'appuyer sur des données retraçant l'évolution du chômage (en France, et/ou dans un autre pays) pour repérer les évolutions de la conjoncture expliquant l'augmentation du chômage (chômage keynésien) mais aussi le maintien du chômage à un niveau élevé même en période favorable (multiples origines d'un chômage structurel dont chômage classique, frictionnel, « technologique »).

L'étude du chômage classique sera envisagée à travers l'opposition traditionnelle entre la théorie libérale (thèse d'un chômage volontaire), et les théories keynésiennes (chômage involontaire).

On adoptera une approche pluraliste de l'explication des rigidités du marché du travail : à l'approche néoclassique standard, on adjoindra l'analyse des rigidités dues aux comportements rationnels des acteurs face à un marché imparfait. Les entreprises, et pas uniquement les syndicats ou l'État, contribuent à ces rigidités essentiellement en raison d'une information imparfaite.

Identifier les conséquences de la révolution numérique sur les modalités de travail permettra de mesurer les enjeux des évolutions numériques sur la nature des emplois et les nouvelles formes de travail (télétravail, développement du travail indépendant) comme sur le volume d’emplois et la productivité. Le processus de « destruction créatrice » de Schumpeter (point 4.2 du référentiel), comme la théorie du déversement d’Alfred Sauvy pourront être remobilisées pour montrer le changement de la nature des emplois. Les études de Pierre Cahuc et André Zylberberg montrent cependant que les destructions/créations d’emploi ont lieu souvent à l’intérieur d’un même secteur.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 6 - Analyser les déséquilibres sociaux et leur régulation (26 heures)		
6.2 Analyser les politiques sociales face aux déséquilibres sur le marché du travail (6 heures)		
Analyser les principales mesures prises dans le cadre des politiques de l’emploi au sein des pays de l’OCDE. Analyser les enjeux de la flexibilité sur le marché du travail.	Les fondements théoriques des politiques de l’emploi. Les politiques de l’emploi : mesures actives et passives. La flexibilité du marché du travail : formes et enjeux.	- Il est attendu une présentation des approches néoclassique et keynésienne en matière de politiques de l’emploi. - Il s’agira d’illustrer les différentes politiques mises en œuvre. - Il s’agira de distinguer flexibilité interne/externe, quantitative/qualitative.

Les changements de très grande ampleur qui affectent le marché du travail, en France comme dans de nombreux pays, justifient la mise en place de politiques variées pour améliorer le fonctionnement du marché du travail. En fonction de l’analyse qui est faite de l’origine des déséquilibres sur le marché du travail, les politiques économiques engagées seront différentes et très contrastées selon les pays.

Analyser les principales mesures prises dans le cadre des politiques de l’emploi au sein des pays de l’OCDE consiste à identifier et qualifier les mesures, puis à exposer leurs effets attendus. Cette compétence nécessite au préalable de savoir qualifier le type de politique mise en œuvre parmi la typologie des politiques : politiques de l’emploi / politiques pour l’emploi,

politiques actives/passives de l'emploi. Il s'agira ainsi de distinguer les politiques de l'emploi des politiques pour l'emploi fondées sur l'approche keynésienne du chômage et visant à soutenir l'activité (politique de relance keynésienne étudiée au point 5.2).

Il conviendra ensuite de caractériser l'action des pouvoirs publics en termes de politiques de l'emploi pour accompagner les transformations et pallier les principaux déséquilibres du marché du travail. La distinction entre les politiques actives et passives permettra le repérage des différentes mesures prises.

Cette compétence suppose de savoir rattacher les causes du chômage repérées (point 6.1) et les mesures mises en œuvre pour un type de chômage donné.

Analyser les enjeux de la flexibilité sur le marché du travail suppose au préalable de préciser les différentes formes de flexibilité : interne/externe, quantitative/qualitative. Cette étude s'appuiera sur l'analyse des rigidités sur le marché du travail entreprise au point 6.1. Associée aux compétences précédentes, cette analyse ouvre le débat sur la flexisécurité qui cherche à concilier une flexibilité accrue pour les entreprises afin d'adapter rapidement l'emploi aux variations économiques (*versus* une moindre protection de l'emploi) et une sécurisation des parcours professionnels pour les travailleurs (formation continue, accompagnement renforcé, assurance chômage réformée). Cette question est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics depuis les années 1990 afin d'accompagner les transformations du marché du travail. Les réformes récentes - autour de la formation, de l'assurance chômage, du télétravail ou de l'encadrement des plateformes - témoignent d'une volonté d'adapter les règles du marché du travail aux transformations en cours.

Le suivi de l'actualité est indispensable pour illustrer ces mutations. Les évolutions liées à l'intelligence artificielle, à l'ubérisation de l'économie ou au développement du travail hybride illustrent les nouveaux défis de flexibilité auxquels font face entreprises et travailleurs.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 6 - Analyser les déséquilibres sociaux et leur régulation (26 heures)		
6.3 Analyser les politiques de redistribution face aux risques sociaux et aux inégalités sociales (10 heures)		
Identifier les différentes formes d'inégalités et leurs évolutions. Analyser les enjeux de la lutte contre les inégalités et de la couverture des risques sociaux. Caractériser les différents instruments des politiques de redistribution.	Les enjeux de la répartition primaire des revenus. Les inégalités sociales : formes, origines et mesure (Piketty). La pauvreté : définition et mesures. Les risques sociaux. La justification économique de la lutte contre les inégalités et sa contestation. La redistribution : objectifs, formes, instruments. Les modèles de protection sociale.	- L'analyse de la répartition primaire mettra en avant les inégalités avant la redistribution et l'absence de revenus pour une catégorie de la population. - La mesure des inégalités sociales s'appuiera sur les fractiles, la courbe de Lorenz et l'indice de Gini. Elle pourra donner lieu à une étude comparative dans le temps et dans l'espace.

Face aux inégalités, aux risques sociaux et à l'exclusion, les pouvoirs publics peuvent engager des politiques de redistribution, basées sur la fourniture de services publics, une fiscalité redistributive et une protection sociale. L'État social (État-providence) est devenu la forme institutionnelle caractéristique des sociétés avancées, présentant des formes différentes selon les pays.

Identifier les différentes formes d'inégalités et leurs évolutions demande d'envisager la pluralité de leur nature : inégalités de richesses, sociales, territoriales, culturelles, de genre, environnementales, numériques... Cette étude n'a pas pour objectif l'exhaustivité mais plutôt de souligner la pluralité des formes d'inégalités et ainsi de mettre en lumière leur caractère cumulatif.

Pour aller plus loin : la notion de « capacités » d'Amartya Sen peut être mobilisée pour illustrer les différentes formes d'inégalités.

Envisager les inégalités comme un processus qui peut s'auto-entretenir permet d'introduire les enjeux de leur réduction, en lien avec les politiques publiques de lutte contre les inégalités et la pauvreté.

La mesure des inégalités de richesse, de revenus comme de patrimoine, sera réalisée par une étude empirique à l'aide d'outils statistiques (indice de Gini, rapport interquantile, courbe de Lorenz). Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution des inégalités au sein d'une société et de comparer différents pays. Les travaux de Thomas Piketty, notamment à travers la base de données World Inequality Database (wid.world), ainsi que les statistiques de l'Observatoire des inégalités, le portrait social de l'INSEE et les données de l'OCDE, pourront être mobilisés.

L'étude des inégalités s'enrichit également de celle de la pauvreté, qu'elle soit monétaire (mesurée par le seuil de pauvreté) ou en conditions de vie (privation matérielle, logement, santé). L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) du PNUD constitue à cet égard un outil particulièrement pertinent pour appréhender la pauvreté dans une perspective globale, en intégrant l'éducation, la santé, le logement, l'accès à l'eau ou à l'énergie.

Les évolutions récentes – montée des inégalités patrimoniales, fracture numérique, impacts sociaux du changement climatique – illustrent l'importance d'une approche plurielle et dynamique des inégalités.

Analyser les enjeux de la lutte contre les inégalités et de la couverture des risques sociaux revient à appréhender la légitimité de la lutte contre les inégalités, à travers ses objectifs économiques et sociaux.

L'analyse de la répartition primaire des revenus, et de son évolution, permettra tout d'abord de montrer la tension qui existe entre les acteurs bénéficiaires de la valeur ajoutée et ainsi ses enjeux macroéconomiques en termes de croissance et sociaux (justice et cohésion sociales).

Ensuite, la question complexe de la légitimité et de l'efficacité de la lutte contre les inégalités pourra s'appuyer sur les différentes positions théoriques :

- approches apportant une justification économique à l'existence des inégalités ou des critiques des politiques de redistribution : théorie du « ruissellement », « trade-off » d'A. Okun, les positions libérales de F.A. Hayek ou R. Nozick ;
- critiques des politiques de redistribution en termes d'efficacité (trappe à pauvreté, problématique de leur financement),
- travaux empiriques remettant en cause l'idée selon laquelle les inégalités favorisent la croissance, notamment ceux de J. Stiglitz, A. Atkinson ou encore des institutions internationales (OCDE, FMI).

On n'attendra pas des étudiants qu'ils connaissent l'ensemble de ces références.

La présentation des principaux risques sociaux (maladie, vieillesse-survie, famille, chômage) est l'occasion d'établir leur spécificité relativement aux risques individuels mais aussi d'adopter une perspective dynamique, en

soulignant que la nature des risques évolue en fonction des évolutions démographiques (vieillesse, dépendance), sociales (évolution de la structure familiale), économiques (chômage, risques de précarité/d'exclusion), et nécessite une prise en charge collective.

Caractériser les différents instruments des politiques de redistribution implique de distinguer clairement les objectifs et les modalités de l'action publique visant à corriger les inégalités et à protéger les individus contre les risques sociaux.

Il s'agira tout d'abord de distinguer les objectifs respectifs de la redistribution verticale et de la redistribution horizontale.

Les instruments de la redistribution reposent sur trois leviers :

- la politique fiscale qui, outre le financement des politiques publiques, permet une redistribution verticale grâce notamment aux impôts progressifs ;
- la protection sociale qui mobilise des logiques distinctes d'assurance et d'assistance. Elle relève principalement de la redistribution horizontale, mais c'est aussi un outil de réduction des inégalités ;
- l'offre de services publics : éducation, santé, infrastructures et services collectifs sont des formes de redistribution en nature, contribuant à réduire les inégalités d'accès aux ressources essentielles.

L'évolution des dépenses de la Sécurité sociale et de la part de ses différentes branches pourra être abordée pour montrer la croissance des dépenses sociales, et la difficulté de leur financement.

Une analyse comparative de la protection sociale dans différents pays permettra de mettre en évidence les différents modèles de protection sociale. Cette comparaison éclaire la diversité des équilibres entre efficacité, solidarité et soutenabilité.

Volet essentiel de la politique sociale, la redistribution est au cœur de nombreux débats et réformes.

Pour aller plus loin : le débat sur la taxe Zucman en 2025, le revenu universel, etc. pourront être abordés.

Compétences professionnelles	Connaissances et savoirs associés	Limites des connaissances et précisions du champ d'étude
Partie 7 - Identifier les effets et les enjeux de la mondialisation des économies (24 heures)		
7.1 - Apprécier les transformations du commerce mondial (10 heures)		
- Caractériser l'évolution de la mondialisation. - Expliquer le rôle des firmes multinationales dans le processus de mondialisation - Analyser la situation extérieure d'un pays à partir d'indicateurs	- La régionalisation des échanges - La polarisation du commerce international - La balance des transactions courantes - Les firmes multinationales, la fragmentation des chaînes de valeur mondiales. - Les investissements directs à l'étranger (IDE).	- Il s'agira de présenter les différentes dimensions de la mondialisation (internationalisation, transnationalisation, globalisation financière et globalisation de l'information). - Seront interprétés les soldes de la balance (compte) des transactions courantes et du taux (ou degré) d'ouverture. - La régionalisation sera étudiée à partir du cas de l'UE. - Les IDE seront définis avec la présentation des principaux pays d'accueil et destinataires, ainsi que les avantages et limites attendus de ces IDE. - Seront présentées la fragmentation des chaînes de valeur mondiales et sa potentielle remise en question.

Caractériser l'évolution de la mondialisation permettra une compréhension claire et structurée de l'évolution du commerce mondial depuis la seconde moitié du XX^e siècle. L'objectif est de mettre en évidence la manière dont les échanges internationaux se sont transformés sous l'effet de la mondialisation, en distinguant ses différentes dimensions : internationalisation des échanges, transnationalisation de la production, globalisation financière et diffusion mondiale de l'information.

L'étude de la régionalisation des échanges montrera que, parallèlement à la mondialisation, les échanges tendent à se concentrer au sein de grands blocs régionaux (UE, ALENA/USMCA, ASEAN). Le cas de l'Union européenne permettra d'illustrer concrètement le fonctionnement d'un espace

économique intégré, le rôle du marché unique et l'effet d'appartenance à une zone régionale sur le commerce extérieur des pays membres.

Expliquer le rôle des firmes multinationales dans le processus de mondialisation montrera que la mondialisation n'est ni uniforme ni univoque : elle combine des dynamiques globales, régionales et sectorielles, et repose sur des acteurs variés (États, firmes, organisations internationales).

Les stratégies des FMN seront analysées sous l'angle des investissements directs à l'étranger (IDE). Les enjeux contemporains tels que la remise en question des chaînes de valeur mondiales, les tensions commerciales ou les stratégies de relocalisation pourront être mobilisés pour illustrer les évolutions récentes, sans entrer dans des analyses techniques.

Analyser la situation extérieure d'un pays permettra de mobiliser des outils de diagnostic simples mais essentiels : taux d'ouverture, structure de la balance des transactions courantes et interprétation de ses soldes. Il s'agira d'apprécier la position internationale d'une économie et les enjeux économiques qui y sont liés (dépendance commerciale, déficit structurel, intégration sectorielle, spécialisation).

7.2 - Analyser les politiques commerciales et d'attractivité (9 heures)		
- Analyser et justifier les politiques commerciales d'un pays. - Expliquer les enjeux des politiques d'attractivité et de compétitivité	- Le libre-échange : définition, principales théories (Ricardo, Heckscher-Ohlin-Samuelson, Lassudrie-Duchêne, Krugman), conséquences Le protectionnisme : définition, modalités, principales théories (List, Kaldor, Krugman, Amin), conséquences - Les politiques d'attractivité et de compétitivité.	- Seront présentés les avantages et limites du libre-échange sur le bien-être, les inégalités, l'environnement. - Les politiques commerciales (libre échange vs protectionnisme), d'attractivité et de compétitivité devront être analysées au minimum à partir du cas de l'Union Économique et Monétaire (UEM).

Analyser et justifier les politiques commerciales d'un pays portera sur l'analyse des avantages et limites respectifs du libre-échange et du protectionnisme.

En matière de libre-échange, il s'agit d'explicitier d'une part, les fondements théoriques des politiques commerciales des classiques à la constitution du théorème HOS et d'autre part, ses évolutions contemporaines. La présentation et l'analyse théorique seront illustrées à partir de l'actualité des échanges internationaux et intra-firmes afin de dégager les enjeux de l'ouverture dans le commerce international. Cette

partie s'appuiera sur les compétences 7.1 (l'évolution de la mondialisation et le rôle des firmes multinationales).

L'actualité des tarifs douaniers, la résurgence des mesures protectionnistes, (tarifaires et non tarifaires) le développement des accords commerciaux préférentiels et régionaux (ACP et ACR) et l'effacement de facto de l'OMC (la gouvernance du commerce mondiale est traitée dans le 7.3) dans la régulation des relations commerciales peuvent servir d'entrées pour débattre du bien-fondé du libre-échange et/ou du protectionnisme dans un contexte précis. Ces éléments seront enrichis par des approches théoriques en faveur du protectionnisme (List, Kaldor, Krugman, Amin).

Expliquer les enjeux des politiques d'attractivité et de compétitivité suppose de définir chacune de ces politiques et leurs différents outils.

Il s'agira notamment d'expliciter les enjeux de ces politiques en termes de croissance économique et d'emplois.

Parmi les outils, il sera possible de proposer certaines politiques structurelles (investissements dans les infrastructures ou dans le capital humain, développement de politiques industrielle/fiscale, réglementation du travail, dumping fiscal, social, environnemental, etc.).

7.3 - Comprendre la gouvernance mondiale et ses limites (5 heures)		
- Repérer les enjeux de la régulation mondiale et ses limites	- Les biens publics mondiaux et la coopération internationale - La gouvernance du commerce mondial par l'Organisation Mondiale du Commerce (multilatéralisme) : organisation, principes et remise en question - La gouvernance financière face aux risques systémiques - La gouvernance environnementale face aux enjeux de durabilité	- Pour l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) seront abordés sa définition, ses principes et exceptions. Une présentation rapide de l'Organe de règlement des différends (via une illustration par un exemple de conflit géré) sera faite ainsi que les problèmes de gouvernance et points de blocages. - En s'appuyant sur le 7.1, la régionalisation sera vue comme une remise en question du rôle de l'OMC avec la mise en avant de la montée en puissance du bilatéralisme (accords commerciaux préférentiels (ACP) et régionaux (ARP)) - L'exposé des gouvernances financière et environnementale s'appuiera sur des illustrations.

La définition des biens publics mondiaux permettra d'appréhender la gouvernance mondiale dans ses dimensions commerciales, financières et environnementales et d'identifier les acteurs de la régulation dans le cadre de la coopération internationale.

Au niveau du commerce mondial, l'étude de l'OMC peut être introduite par un bref rappel historique pour expliciter le passage du GATT à la constitution de l'OMC et en particulier la justification de l'Organe de Règlement des Différends (ORD). Un jeu de rôle simulant des négociations commerciales multilatérales ou la mobilisation de cas réels permettront d'illustrer le rôle et les limites de l'ORD et d'expliquer en partie la résurgence du bilatéralisme.

Au niveau de la gouvernance financière, il s'agit à partir de la crise financière de 2008 par exemple, d'appréhender la notion de risque systémique, en particulier les mécanismes de propagation et de réactions en chaîne à l'origine des crises de système. Il peut être intéressant de présenter brièvement le rôle de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et du Fonds Monétaire International (FMI) pour prévenir et accompagner les sorties des crises financières et/ou économiques. L'étude du rôle de la BRI peut être l'occasion de rappeler l'importance et le rôle majeur des banques centrales (5.3).

Pour aller plus loin : les réformes structurelles du secteur bancaire au sein de l'UE peuvent illustrer les objectifs de renforcement de la résilience du système financier et de prévention des risques systémiques.

Au niveau de la gouvernance environnementale, il s'agit de repérer les principaux acteurs - institutions internationales, États, organisations non gouvernementales et entreprises - ainsi que les différentes formes d'actions mises en oeuvre (conférences, accords, réglementations).

L'étude de la courbe environnementale de Kuznet (Grosman et Kruger, 1991) peut introduire la relation entre progrès technique et protection de l'environnement pour rappeler les prérequis relatifs à la croissance.

2. Les références pédagogiques pour l'enseignant

Proposition de références pédagogiques, de manière non exhaustive, permettant un accompagnement pédagogique adapté pour s'appropriier le nouveau programme, ou pour alimenter des séquences de cours.

■ Données statistiques

- Nationales
 - INSEE : statistiques générales, tableau de bord, Comptes nationaux, Enquêtes sur le marché du travail, Niveau de vie, etc.
 - Banque de France : statistiques monétaires et financières.
 - Observatoire des inégalités : inégalité et pauvreté.
 - DARES (Ministère du Travail) : statistiques sur l'emploi et les politiques de l'emploi.
 - France Travail : analyse opérationnelle du marché du travail.
 - Sécurité sociale et DREES : données sur la protection sociale.
 - Douanes françaises : statistiques du commerce extérieur.
 - OFCE et CAE : analyses et études économiques.
- Internationales : sites de l'OCDE, d'Eurostat, de la Banque mondiale, de l'OMC, de WDI (inégalités mondiales), de la BCE.

■ Publications et rapports

- **Analyse conjoncturelle** : publications de l'Insee avec notamment les « Notes de conjoncture », « Comptes de la Nation », « Enquêtes sur les investissements dans l'industrie » ; les perspectives économiques de l'OCDE et les Points de conjoncture de la Banque de France, les analyses de Fipeco, les Perspectives économiques de l'OFCE, les Bulletins économiques de la BCE, etc.
- **Croissance et développement** : OCDE (« Perspectives économiques », « Perspectives de l'environnement : la triple crise planétaire », « Orientations pour les politiques : recommandations et étude de cas »), FMI (« Perspectives de l'économie mondiale » et « Perspectives économiques et régionales pour l'Europe »)
- **Union européenne** : site de touteleurope.eu, bulletins économiques et rapport annuel de la BCE
- **Politique économique** : les rapports d'évaluation de France Stratégie et du Conseil d'analyse économique, vie-publique.fr
- **Pour le marché du travail** : les rapports annuels de l'Insee avec « Photographie du marché du travail », « Emploi, chômage, revenus du travail », « Portrait social » et les publications de France Travail pour l'analyse opérationnelle du marché du travail
- **Inégalités et redistribution** : synthèses et analyses de l'Observatoire des inégalités, rapport « Niveau de vie et pauvreté » de l'Insee
- **Commerce international** : l'OMC avec les prévisions, textes juridiques, publications (Rapport sur le commerce mondial, Perspectives et statistiques du commerce mondial), les études du CEPII
- **Financement de l'économie** : la collection ABC de l'économie de la Banque de France, le rapport « La stabilité financière dans le monde » du FMI

■ Presse

Alternatives économiques, Briefeco, les Échos, la Tribune, The Economist, etc.

■ Vidéos pédagogiques

De nombreux sites proposent des vidéos pédagogiques et thématiques. Par exemple :

- Citéco (vidéos sur les concepts économiques, sur les faits historiques)

- Banque de France : vidéos de l'ABC de l'économie pour les sujets monétaires et financiers
- Journées de l'Économie (JECO) : retransmissions et conférences.
- INSEE : vidéos pédagogiques sur les statistiques et les indicateurs.

■ Divers

- Bandes dessinées : BD Économix.
- Réseaux sociaux : compte Instagram de l'INSEE.
- Jeux et quiz pédagogiques : Banque de France (monnaie et économie).
- Radio et podcasts : Entendez-vous l'éco (France Culture), Édito éco (France Inter), podcasts courts de l'INSEE.

NB : certains des documents cités sont aussi disponibles en anglais et permettent la transversalité avec l'anglais.

3. Des propositions de démarche pédagogique en classe

La plupart de ces propositions pédagogiques s'adressent aux heures de classe à effectif réduit.

- Exposés individuels ou collectifs oraux sur des thèmes économiques. Il est possible d'ajouter au groupe présentateur, un groupe d'élèves qui doit synthétiser ce qui a été dit, un autre qui doit poser des questions, un autre éventuellement évaluateur, ...
- Séances entièrement consacrées à la méthodologie d'analyse de tableaux et graphiques.
- Des analyses statistiques (interprétation des indices, mobilisation points de pourcentage ...) pourront être travaillées à partir des données sur longue période et géographiques afin de renforcer la préparation à l'examen.
- Travaux individuels ou par groupe : collecte d'indicateurs sur quelques pays, présentation des résultats à l'oral ou à l'écrit ...
- Mise en œuvre d'un enseignement par l'exemple à partir de travaux « modèles » sur les méthodologies (analyse de tableau, graphique, construction d'une introduction) afin de montrer ce qui est attendu dans ces méthodologies. Il est par exemple possible de proposer une analyse de tableau ou de graphique ... entièrement rédigée en insistant sur les éléments de méthodologie qui sont respectés pour ensuite proposer soit des « travaux erronés ou incomplets » d'analyse de tableau afin que les élèves les comparent avec le

modèle « idéal » et proposent des améliorations. Il est également possible de proposer des exercices mobilisant une méthodologie similaire à celle présentée dans le travail entièrement rédigé afin que les étudiants construisent une analyse en « mimant » le modèle sur la méthodologie et l'organisation de la réponse.

- Mobilisation d'outils numériques dont l'intelligence artificielle notamment pour la construction d'exercices de révision (QCM, questionnement, ...).
- Travaux de construction de carte heuristique sur papier ou via des outils numériques. Par exemple, les rôles du FMI et de la BRI pourront donner lieu à des exposés et in fine à un travail de synthèse collectif sous la forme de schéma heuristique.
- Pédagogie différenciée via des groupes de travail qui s'appuie sur des groupes de niveau ou hétérogènes selon les objectifs pédagogiques notamment dans les corrections. Par exemple, lors de la correction d'une questions problématisées qui a été évaluée de manière sommative, l'enseignant peut mettre en autonomie en groupe les étudiants qui ont réussi le travail demandé et il leur assigne une tâche (ex : proposer une introduction commune à l'oral ou rédiger une 1^{re} partie de la question problématisée en proposant 2 arguments). Pour les étudiants qui ont eu des difficultés notamment méthodologique, l'enseignant propose un « atelier » de remédiation afin de travailler un point spécifique (l'analyse du sujet, la construction d'une introduction, la construction d'un plan ...) avec l'enseignant. Les élèves en autonomie peuvent travailler directement au tableau et ceux en atelier de remédiation en ilots. 15 ou 20 minutes avant la fin de la séance une mise en commun des travaux sera faite. Le ou les groupes en autonomie proposeront à l'oral le travail réalisé et le groupe en « atelier de remédiation » présentera une analyse critique de ce qui vient d'être exposé.
- Il est également possible de réaliser des groupes hétérogènes où ceux qui ont eu des difficultés sur certains points de l'évaluation travaillent avec ceux qui ont davantage réussi afin de construire une réponse commune. Il aura été défini à l'avance le membre du groupe qui fera la restitution du travail.
- La différenciation peut aussi être faite sur les modes de rendu des travaux demandés une vidéo, un écrit, une prestation orale, ...
- Mobilisation de jeux (économie expérimentale) : « le jeu du marché » de Chamberlin, « la rivière des papiers » pour les externalités ou « le jeu des biens collectifs » pour les biens publics.
- Débats transversaux autour de questions telles que « l'intervention de l'État est-elle justifiée pour favoriser l'investissement, le progrès technique ? ». Il reposerait sur un travail préparatoire de plusieurs séances amenant les étudiants à procéder à des recherches,

travailler en groupe, mobiliser des connaissances théoriques et factuelles, en vue de construire une argumentation solide exposée lors du débat final.

- Débat mouvant sur la soutenabilité forte, faible, la sobriété, l'intervention de l'État. Il s'agit de poser des questions simples, nécessitant de prendre position. Chacun se positionne dans la classe et certains justifient leur choix via une argumentation pour faire changer les autres de « camp ».
- « Faire un *débat mouvant* consiste à soumettre une proposition à un groupe, puis à demander aux participants de prendre *physiquement* position pour ou contre. »
- Jeux de rôles et simulation (par exemple négociations des accords commerciaux) pour permettre de travailler l'argumentation relative aux secteurs concernés et pays représentés. Ce travail préalable peut aussi permettre de comprendre les points d'achoppement et le recours éventuel à l'ORD. In fine, cette partie pourra donner l'occasion d'étudier tout ou partie d'une décision de l'ORD, les causes et les conséquences.
- Il est également possible de proposer un exposé sur les COP et une simulation de négociation pourront être envisagés où certains devront trouver des arguments favorables à la proposition et d'autres des arguments défavorables.

SUJET ZERO

UE5 - Economie contemporaine

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 1

SUJET

« Esprit » sujet et principes de construction

Le sujet se compose de deux parties indépendantes avec une contextualisation commune au début du sujet, qui pourra se référer à une situation micro ou macroéconomique ;

Le nombre de points affectés à la première partie (12 points) a été augmenté pour renforcer les compétences d'analyse et de synthèse de documents.

Pour la première partie d'analyse d'un dossier documentaire :

- La première partie comporte trois questions et le dossier documentaire est limité à 4/5 pages pour limiter la paraphrase, avec des questions nécessitant de mobiliser des connaissances au-delà des documents ;
- Une question de la première partie portera sur l'analyse d'un seul document statistique (tableau ou graphique) pour valoriser les candidats maîtrisant la méthodologie. A cette fin, elle sera évaluée selon la capacité des candidats à mener une démarche processuelle, avec une phase d'observation du document (constats) puis une phase d'analyse (expliquer/analyser/étudier) qui permettra aux candidats de faire état de leurs connaissances.

Pour la seconde partie (question problématisée) :

Il n'est prévu aucun document spécifique en appui, la réponse à cette question se basera uniquement sur les savoirs et compétences des candidats.

On pourra privilégier une question problématisée centrée sur un seul des thèmes du référentiel pour simplifier la réflexion des candidats en raison du moindre poids de cette deuxième partie (8 points) par rapport à la première (12 points).

Sont attendus :

- pour l'introduction : accroche/définition des termes économiques du sujet/exposé simple de la problématique/annonce du plan ;
- pour le développement : un argument explicité par sous-partie ;
- pour la conclusion : une synthèse des arguments principaux qui répond à la problématique.

La qualité rédactionnelle (orthographe, grammaire et syntaxe) est à prendre en compte pour la modulation des points au sein de chaque niveau.

Contexte

L'économie française évolue dans un contexte de croissance modérée, de l'ordre de 1 % depuis 2024, marqué par les chocs post-pandémie, les tensions géopolitiques et un climat politique national instable. Dans ce contexte incertain, les ménages français conservent un taux d'épargne élevé.

Sur le plan monétaire, la Banque centrale européenne a fait face, dès 2021, à des tensions inflationnistes que l'UE n'avait pas connues depuis des décennies. Parallèlement, la France et l'Union européenne connaissent un retour du protectionnisme à travers des politiques de relocalisation et des aides publiques ciblant des secteurs stratégiques comme les semi-conducteurs ou l'énergie, redessinant ainsi les chaînes de valeur mondiales et la place de la France dans le commerce international.

Votre tuteur au sein du cabinet où vous réalisez un stage, vous charge d'un travail préparatoire en vue d'une visio-conférence auprès des clients du cabinet sur la situation économique nationale et internationale à laquelle les acteurs français sont confrontés. Pour cela, plusieurs missions vous sont confiées.

1^è partie : Analyse d'un dossier documentaire (12 points)

Mission 1 : pour préparer ce travail, vous devez répondre aux questions suivantes à partir des documents 1 à 6.

Question 1 : Analyser la contribution des différents secteurs d'activité à la valeur ajoutée française à partir du document 1.

Question 2 : Expliquer le comportement d'épargne des ménages français depuis 2019.

Question 3 : Analyser l'évolution de la politique monétaire dans le cadre européen depuis 2020.

2^e partie : Question problématisée (8 points)

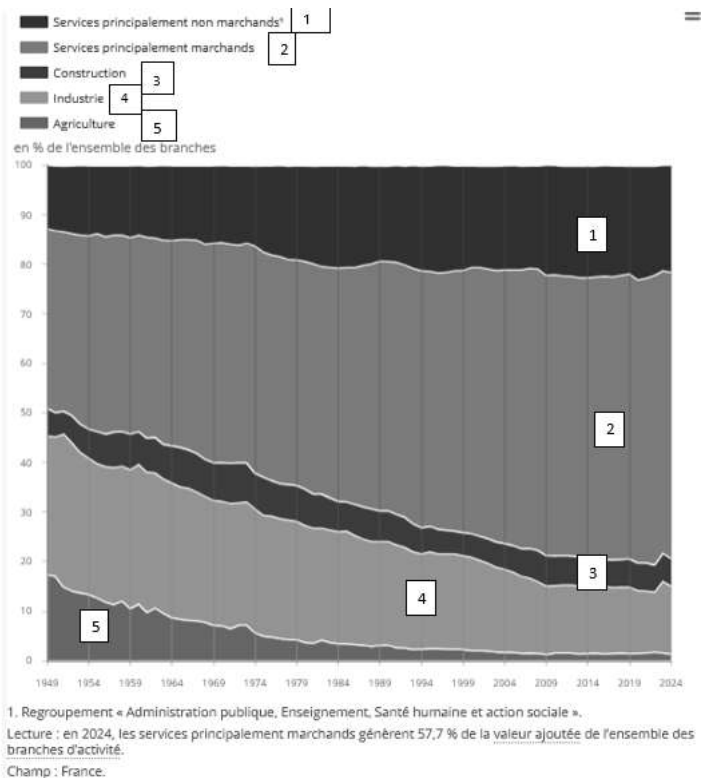
Mission 2 : Plusieurs clients du cabinet, intervenant dans l'industrie manufacturière et ayant des activités sur le continent Nord-Américain et en Asie, s'inquiètent du nouvel ordre international. Votre deuxième dossier portera donc sur la question suivante :

Faut-il craindre le retour du protectionnisme ?

Il est attendu en réponse à cette question une argumentation structurée en vous appuyant sur vos compétences et sur vos connaissances (théoriques et factuelles).

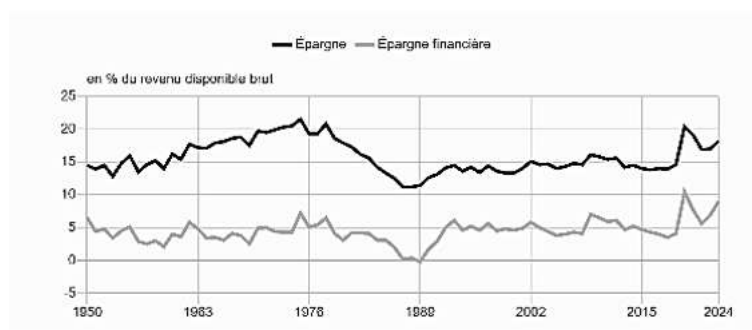
DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 1 : Valeur ajoutée par branche*



* **Branche d'activité** : une branche regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Document 2 : Taux d'épargne des ménages



Document 3 : « Les Français promus champions de l'épargne »

[...] Le taux d'épargne dépasse aujourd'hui de 4 points de pourcentage son niveau de 2019, d'avant la pandémie. C'est également un record parmi les pays de la zone euro. Les Français apparaissent désormais comme les champions de l'épargne en Europe, à égalité avec les Allemands qui font traditionnellement figure de fourmis. [...]

Les économistes s'arrachent les cheveux pour comprendre les raisons de cette « surépargne », comme la qualifient les experts de la Caisse des dépôts. « Cette tendance s'inscrit dans un contexte marqué par une succession de chocs : pandémie, guerre en Ukraine, tensions au Moyen-Orient, flambée des prix, instabilité politique intérieure, inquiétudes budgétaires, etc. Ces incertitudes nourrissent une épargne durablement élevée », résume Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. Et, ajoute-t-il, « bien que l'inflation ralentisse, le sentiment des ménages reste marqué par la perte de pouvoir d'achat passée, par la crainte de pertes d'emploi ou de hausses d'impôts ».

Ces deux menaces se déclinent, certes, différemment tout au long de l'échelle socio-économique. Plus encore que les revenus, les capacités d'épargne sont manifestement très hétérogènes. « Tandis que les plus modestes ne peuvent pas épargner, les 20 % les plus aisés épargnent un quart (27 %) de leur revenu disponible net », constate l'Insee. Et, à l'inverse, les prestations sociales sont d'autant plus élevées, relativement, que les niveaux de vie sont faibles : elles représentent par exemple plus de 53 % des ressources pour le premier décile de revenus.

Source : Le Figaro Économie, JP Robin, lundi 10 novembre 2025

Document 4 : La frugalité des ménages en question

Les réponses apportées par les épargnants à la résurgence d'inflation présentent des traits singuliers en France. En s'inscrivant à 18,5 % au premier semestre 2023, la part du revenu des ménages qui n'est pas consommée a atteint un sommet inédit, hors période de confinement. Les fourmis françaises ont fait preuve d'un accès de frugalité bien plus marqué que leurs homologues européennes : le taux d'épargne des premières dépasse de 2,6 points son niveau atteint en 2019, quand il lui est inférieur de 0,7 point dans le cas de la zone euro (hors France).

Cet écart ne vient pas d'un goût plus prononcé en France pour l'investissement pour le logement, ce qui serait du reste surprenant au regard de la chute de la construction neuve. Le taux d'épargne financière des ménages est supérieur de trois points à son niveau observé en zone euro, alors que ces marques étaient identiques en 2019.

Confrontés à la hausse des prix et donc à la perte de valeur de leur épargne passée qui en résulte, les ménages en France ont en fait cherché, et réussi jusqu'à présent, à préserver la valeur de leur patrimoine financier. Leurs actifs financiers réels dépassent en effet de 1 % leur niveau de fin 2019 quand ceux détenus par l'ensemble des ménages européens lui sont inférieurs de 3,3 %. Leur pouvoir d'achat futur que constitue leur patrimoine financier a ainsi été préservé en France. Et ce comportement ne paraît pas devoir se modifier tant les ménages continuent de voir dans la période actuelle un moment beaucoup plus propice à l'épargne qu'à la réalisation d'achats importants ou à l'investissement immobilier.

Un paradoxe demeure, c'est celui d'un recul plus fort de la consommation en volume alors même que la hausse des prix était plus faible en France qu'en zone euro.

Source : Denis Ferrand, Les Echos, n° 24 076, mardi 31 octobre 2023

Document 5 : Taux d'inflation et taux d'intérêt (directeur et à long terme), en zone euro de 2020 à 2025

Année	Inflation annuelle IPCH (1) en %	Taux directeur de la BCE : opérations principales de refinancement	Taux d'intérêt long (2) (à 10 ans)
2020	0,30%	0%	0,21%
2021	2,60%	0%	0,20%
2022	8,40%	0,5–2,5 % (3)	2,04%
2023	5,40%	2,5–4,5 % (3)	3,27%
2024	2,40%	4,5–3,15%	2,98%
2025	2% (estimation)	3,15–2%	3,40%
Source	Chiffres Eurostat	Banque de France	OCDE (extraction du 3 mars 2025) et Banque de France (estimation 2025)

(1) IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, qui est une mesure de l'inflation comparable entre les pays

(2) Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État à 10 ans.

(3) Les taux sont passés de 0.5% à 2.5 % au cours de l'année 2022, de 2.5% à 4.5% en 2023.

Document 6 : Les économistes tentent de comprendre la revue monétaire de la BCE

La Banque centrale européenne (BCE) a actualisé le 30 juin dernier sa stratégie monétaire redéfinie en 2021, en souhaitant la rendre plus « énergétique » et « agile » pour réagir face aux chocs d'inflation. Probablement pas plus « accommodante ».

(...) le Conseil a confirmé que les taux directeurs resteront le principal instrument de politique monétaire, à côté donc des instruments « non conventionnels » (opérations de refinancement ciblés à plus long terme, achats d'actifs, taux négatifs, « forward guidance »), afin de proposer « une réponse agile aux nouveaux chocs », en répondant de manière appropriée aux objectifs visés « sous réserve d'une évaluation complète de la proportionnalité ». (...) « Elle souhaite contrôler et limiter l'usage du QE* à des situations d'urgence - par opposition aux portefeuilles d'actifs que la banque centrale continuera à détenir de façon structurelle pour assurer un certain niveau de liquidité dans l'Eurosystème, commente Benoît Gérard, stratège taux chez Natixis.

(...) La BCE estime que les chocs et transitions en cours vont rendre l'inflation « potentiellement plus volatile » et que, de ce fait, la politique monétaire devra désormais être plus « agile », la banque centrale devant être prête à agir parfois plus vite avec des cycles de taux pouvant donc être plus courts et plus rapides si la situation économique évolue. « Cela veut dire augmenter et baisser les taux plus souvent, changer la fonction de réaction, tout le contraire de ce qu'avait expliqué Christine Lagarde (...) », s'étonne encore Andrzej Szczepaniak.

(...) Entre chocs géopolitiques, liquidités massives et déglobalisation, peut-être [la BCE] se rend-elle compte d'une évolution de l'économie loin des modèles standards, indépendamment de ce dont elle peut être responsable : dans ce cas, elle doit adopter une méthode pour assurer la transition vers de nouveaux modèles », conclut-il.

L'AGEFI Quotidien, Fabrice Anselmi - Édition de 7h lundi 25 août 2025

* Quantitative easing

ELEMENTS DE CORRIGE

UE5 - Economie contemporaine

Sujet zéro

ELEMENTS DE CORRIGE

Le corrigé est indicatif. Il est à destination des correcteurs.
On ne peut en aucun cas attendre l'ensemble des arguments de la part d'un candidat à l'épreuve d'économie contemporaine qui intervient en fin de première année en milieu scolaire.
Le corrigé envisage de nombreuses pistes de réponses et ce sont les attendus et la grille d'évaluation qui vont guider l'appréciation de la réponse.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE (12 points)

Question 1 : Analyser la contribution des différents secteurs d'activité à la valeur ajoutée française à partir du document 1.

Point du programme

Partie 1 - Appréhender les fondements de la science économique

Compétences évaluées

- Repérer la contribution des différents secteurs d'activité à la création de richesse.
- Analyser des problématiques économiques au regard de l'histoire des faits et de la pensée économique.

Attendus

Il est attendu une réponse rédigée et structurée en paragraphes clairement identifiables, avec :

- **Une définition des termes économiques de la question** : la valeur ajoutée et les secteurs d'activité (une seule définition est attendue) ;
- **Le constat** : une présentation de l'évolution des différents secteurs primaire (agriculture), secondaire (industrie et construction), tertiaire (services marchands et non marchands) en fonction des savoirs associés (explicitation des concepts de services marchands et non marchands, de tertiarisation et de désindustrialisation) avec la **mobilisation des données du graphique** (en % et points de %) ;

- Une analyse : la présentation de causes et/ou conséquences (au moins 2 au total) des évolutions identifiées.

La présentation de références à l'histoire économique est à valoriser.
Une phrase conclusive n'est pas exigée.

Définitions

La **valeur ajoutée** représente la richesse créée par les agents économiques dans le cadre de leurs activités productives. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production de biens ou services et celle des consommations intermédiaires utilisées pour cette production (achats de biens et services nécessaires).

L'Insee et Colin Clark proposent les définitions d'un secteur d'activité suivantes :

Selon l'Insee, un **secteur d'activité** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale.

C. Clark, quant à lui, distingue le secteur primaire (ensemble des activités économiques fondées sur l'exploitation d'une ressource naturelle, avant toute transformation (agriculture...)), secondaire (ensemble des activités économiques visant à transformer des matières premières en produits élaborés (industrie, construction) et tertiaire (ensemble des activités économiques visant à fournir des services (par opposition à la production de biens)).

Les 2 définitions ne sont pas attendues, toute définition cohérente est acceptée.

Le constat

Évolution de la part des secteurs dans la VA

- Selon le document 1, l'agriculture représentait environ 17 % de la VA en 1949 au début des « 30 glorieuses » et moins de 2 % en 2024 soit une baisse de 15 points de %. On observe donc une baisse importante de la part du secteur primaire dans la VA.
- La part de l'industrie est passée de 28 % à environ 14 % de la VA entre 1949 et 2024. La construction représente quant à elle une part identique autour de 5 % de la VA.
Ainsi, on constate une baisse conséquente de la contribution du secteur secondaire comprenant l'industrie et la construction.
- Enfin, la part des services dans la VA est passée d'environ 50 % en 1949 de la VA à plus de 75 % aujourd'hui. On constate à la fois une hausse de la part des services marchands proposés (à un prix supérieur à 50 % du coût de production) par les sociétés non financières et les sociétés financières, passant de 35 % environ de la

VA à près de 60 % aujourd'hui mais aussi des services non marchands. Ces services non marchands sont proposés à titre gratuit ou quasi-gratuit (éducation, santé, ...) essentiellement par les administrations publiques et dans une moindre mesure les ISBLSM. Ils ont vu leur part dans la VA augmenter de 7 points de % passant de 13 % de la VA en 1949 à plus de 20 % en 2024.

Analyses :

- On a donc assisté à un phénomène de **désindustrialisation**. Il s'agit d'un processus de réduction, d'une part du nombre d'emplois dans le secteur industriel d'un pays et d'autre part de la part de ce secteur dans la richesse produite au sein du pays par rapport aux autres secteurs (primaire et tertiaire).
- Le développement de la part des services non marchands dans la VA s'explique notamment par le développement de l'Etat-providence après la seconde guerre mondiale.
- Plus globalement, l'accroissement de la part des services dans la VA correspond à la **tertiarisation** de l'économie.

*On attend la présentation de **causes et/ou conséquences** (au moins 2 au total) des évolutions identifiées.*

Causes de ces évolutions (désindustrialisation et tertiarisation) :

- Le progrès technique dans les secteurs primaire et secondaire source de substitution du capital au travail a entraîné un déversement (Sauvy) des activités et des emplois dans le secteur tertiaire. Le progrès technique dans le secteur industriel a eu pour conséquence une baisse des prix grâce aux gains de productivité obtenus, ce qui a abouti à une moindre valorisation relative de la richesse créée par ce secteur ;
- L'accroissement de la part des dépenses des ménages dans les services à la suite de l'augmentation des revenus conformément à la 3^e loi d'Engel, et notamment l'augmentation de la part de la richesse nationale consacrée à la santé et à l'éducation ;
- Une concurrence internationale accrue dans le domaine industriel entraînant une problématique de compétitivité et de nombreuses délocalisations et destruction d'emplois dans l'industrie (sidérurgie, textile, ...) ;
- Les stratégies des entreprises qui ont sous-traité de plus en plus certaines activités de services à des entreprises du secteur tertiaire. Ces activités étaient gérées auparavant par les entreprises du secteur secondaire et le sont maintenant par des entreprises du secteur tertiaire qui ont été créées pour répondre aux besoins des entreprises industrielles ...

Conséquences de ces évolutions :

- Certaines conséquences positives existent :
 - Une meilleure satisfaction des besoins des consommateurs via les services multiples proposés ;
 - Une moindre pollution nationale car le secteur des services est moins polluant que les activités industrielles traditionnelles (sidérurgie, ...) ;
 - L'accès à des produits industriels importés à moindre coût en provenance de pays disposant d'avantages concurrentiels ;
 - un déversement des emplois détruits en raison des gains de productivité dans le secteur secondaire à destination du secteur tertiaire (de nouvelles activités créatrices d'emploi)
- Certaines conséquences négatives existent également :
 - Le déversement des emplois des secteurs primaire et secondaire vers le secteur tertiaire n'est pas aussi important (selon Baumol notamment) ;
 - Le secteur tertiaire crée moins de gains de productivité que le secteur secondaire. Il est ainsi une moindre source de croissance économique (on constate d'ailleurs une baisse de la productivité en France particulièrement ces 10 dernières années) ; Les moindres gains de productivité dans le secteur tertiaire par rapport aux autres secteurs sont cependant contestés par certains économistes.
 - Comme le secteur secondaire crée davantage de richesse (VA) en moyenne par salarié que le secteur tertiaire, les rémunérations y sont en moyenne plus élevées.
 - La désindustrialisation, corollaire de la tertiariisation, rend l'économie française dépendante de nombreux produits industriels et remet en question la souveraineté du pays dans certains domaines stratégiques ;

Question 2 : Expliquer le comportement d'épargne des ménages français depuis 2019.**Point du programme**

Partie 3 - Identifier les opérations de financement de l'activité économique

Compétences évaluées

- Expliquer les comportements d'épargne et d'investissement.

- Analyser des problématiques économiques au regard de l'histoire des faits et de la pensée économique.

Attendus

Il est attendu une réponse rédigée et structurée en paragraphes clairement identifiables, avec :

- Une **définition des termes économiques** de la question : l'épargne et ses formes (financière et non financière) et les ménages comme secteur institutionnel ;
- Un **constat de l'évolution du taux d'épargne** des ménages depuis 2019, avec la mobilisation des données du graphique du document 2 (% et points de %) ainsi que des documents 3 et 4 ;
- Une **présentation de deux causes (en référence aux motifs et déterminants)** du comportement d'épargne des ménages qui mettra en évidence les motifs et les déterminants de l'épargne, en s'appuyant sur les documents 2 à 5 ainsi que sur les grands faits économiques et au moins un auteur ou une théorie.

Une phrase introductive pourra souligner l'actualité en matière d'épargne.

Une phrase conclusive n'est pas exigée.

Définitions

L'**épargne** correspond à la part du revenu disponible qui n'est pas affectée aux dépenses de consommation finale d'un ménage.

On distingue l'**épargne non financière** qui correspond à la propriété d'actifs corporels ou incorporels sur lesquels s'exercent un droit de propriété (Insee), de l'**épargne financière** qui correspond à l'affectation monétaire du revenu disponible à la thésaurisation et/ou aux placements monétaires et/ou financiers.

On distingue différents motifs d'épargne : précaution, prévoyance, constitution d'un patrimoine (pour soi ou en vue d'une transmission).

Un **ménage**, sous l'angle de la comptabilité nationale, est un des six secteurs institutionnels dont la fonction économique principale est la consommation et/ou la production de biens et/ou services marchands dans le cas des entrepreneurs individuels.

Alors que l'inflation a moins augmenté en France que dans le reste de zone euro, la consommation en volume a reculé plus fortement. En conséquence, la situation de « surépargne » en France interroge.

Constat : l'évolution de l'épargne

Mis en perspective sur plus de 70 ans (document 2), le taux d'épargne des ménages s'élevait à plus de 18 % en 2024, dépassant de 4 points son niveau de 2019 (document 3), soit un taux équivalent à celui de 1979 (18,6 %). Il a

connu en outre une hausse plus marquée que dans les autres pays de la zone euro (document 4).

Le taux d'épargne actuel retrouve un niveau proche de celui de la fin des « Trente glorieuses » alors que, depuis les années 1990, il s'établissait autour d'une moyenne de 15 % du revenu disponible.

Les mises en perspective de l'épargne sur plus de 70 ans seront à valoriser mais un candidat qui ne le ferait pas ne doit pas être sanctionné.

Quant à l'épargne financière elle est à son plus haut niveau sur les quatre dernières années, soit environ 9 % en 2024 avec un sommet à plus de 10 % en 2020. L'épargne financière a donc contribué plus fortement à l'augmentation du taux d'épargne ces dernières années en progressant de plus de 5 points entre 2019 et 2024 (de 4 % à 9 %) alors que l'épargne non financière a moins progressé sur la même période. Comparé au reste de l'UE l'épargne financière des ménages français est supérieure de 3,3 % (document 4).

Analyse/explication

Les causes du comportement des ménages (motifs et déterminants) :
Deux causes sont attendues avec au moins une référence théorique

- **Un contexte durablement incertain favorisant une épargne de précaution**

Depuis 5 ans, l'environnement mondial et national a été marqué par une succession de chocs exogènes sanitaire et géopolitique ainsi que par une instabilité politique en France (document 3). Cette instabilité systémique crée un climat caractérisé par l'incertitude. Comme le soulignait JM Keynes (1936), l'incertitude représente des situations dans lesquelles « nous ne savons pas », des situations où l'incertitude n'est pas mesurable. Ce climat crée un choc de confiance. Elle se caractérise chez les ménages par la crainte du chômage en accentuant l'épargne de précaution.

- L'anticipation d'une hausse des impôts.

En effet, entre 2015 et 2025, la dette publique a fortement progressé en France, atteignant en 2025 plus de 110 % du PIB.

Ce contexte peut expliquer le niveau durablement élevé de l'épargne des ménages en France.

- **Le maintien de la valeur de l'épargne financière suite aux tensions inflationnistes entre 2022 et 2024**

Selon le document 4, les ménages français ont augmenté leur taux d'épargne financière dans un contexte de forte inflation afin de préserver la valeur de leur patrimoine financier conformément à l'effet d'encaisses réelles de Pigou.

En outre, les ménages français ont privilégié l'épargne financière face aux difficultés d'investir dans l'immobilier (hausse des prix et hausse des taux d'intérêt).

- **La hausse des taux d'intérêt**

La remontée des taux d'intérêt entre 2022 et 2024 (document 5) incite les ménages à augmenter leur épargne financière et donc à réduire leur consommation en la reportant dans le temps. Dans une approche néoclassique, le taux d'intérêt correspond à la rémunération de l'épargne. Cette dernière est une fonction croissante du taux d'intérêt.

- **Un taux d'épargne conditionné par le niveau de revenu et le cycle de vie**

Le niveau des revenus détermine la capacité d'épargner selon la loi psychologique fondamentale de Keynes. Ainsi, les premiers déciles ne disposent d'aucune capacité d'épargne alors que le taux d'épargne s'établit à 27 % selon l'INSEE pour les deux derniers déciles (document 3).

De plus, conformément à la théorie du cycle de vie de Modigliani, selon les âges de la vie, les agents ne disposent pas de la même capacité d'épargne. En début de vie active, ils empruntent, en particulier pour se constituer un patrimoine puis, avec l'augmentation des revenus, ils ont la capacité d'épargner pour désépargner en fin de vie avec la baisse de leur revenu.

Pour conclure, l'augmentation de plus de trois points du taux d'épargne des ménages depuis 2019 correspond à une épargne de précaution dans un contexte de forte incertitude, qui caractérise un manque de confiance des ménages français et se traduit par des anticipations de perte de pouvoir d'achat malgré le ralentissement récent de l'inflation.

Elle s'explique par différents déterminants (inflation en 2022/2023 et hausse des taux d'intérêt entre 2022 et 2024 notamment).

Toute réponse pertinente et cohérente comportant 2 explications (causes) avec au moins une référence théorique sera acceptée et valorisée.

Question 3 - Analyser l'évolution de la politique monétaire dans le cadre européen depuis 2020

Points du programme :

Partie 5 - Analyser la régulation publique

5.2. - Caractériser des politiques économiques et leurs impacts

5.3. Analyser des politiques économiques conjoncturelles et structurelles dans un cadre européen

Compétences évaluées :

- Caractériser une politique économique dans une situation donnée.
- Apprécier les enjeux d'une politique économique (ou d'une décision) donnée
- Identifier les enjeux et les différents outils de la politique monétaire dans le cadre de l'Union Économique et Monétaire (UEM).

Attendus

Il est attendu une réponse rédigée et structurée en paragraphe clairement identifiables, avec :

- **Une définition des termes économiques de la question :** la définition de la politique monétaire et la présentation du cadre européen (UEM/BCE)
- **Une présentation des 3 étapes de la politique monétaire** en fonction de l'évolution de la conjoncture **avec les outils mobilisés par la BCE (taux directeur et QE)**, en appui des documents 5 et 6
- **La présentation des effets attendus et des limites (au moins une)** des politiques mises en œuvre

Une phrase conclusive n'est pas exigée.

Définitions

La **politique monétaire** désigne l'ensemble des décisions prises par les autorités monétaires afin d'agir sur l'offre de monnaie pour remplir un objectif fixé (carré magique de Kaldor : croissance, chômage, inflation et balance extérieure).

Au sein de la zone euro, elle est menée par la **Banque Centrale Européenne** avec des décisions visant à réguler la quantité de monnaie et les conditions de financement dans la zone euro afin d'assurer la stabilité des prix, définie comme une inflation proche mais inférieure à 2 % à moyen terme.

L'objectif principal de la BCE est la stabilité des prix, son objectif secondaire le soutien aux politiques économiques générales (article 127 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne-TFUE).

Depuis 2020, la politique monétaire européenne a connu une **évolution marquée**, passant d'une politique très accommodante (**politique de relance ou expansionniste**) à une politique restrictive (**politique de rigueur**), avant d'entrer dans une phase d'**ajustement plus agile**, en réponse à des chocs économiques et inflationnistes successifs (pandémie, tensions géopolitiques, chocs énergétiques).

- Une politique monétaire accommodante en 2020-2021

D'après le document 5, entre 2020 et 2021, la BCE maintient son taux directeur des opérations principales de refinancement à 0 % (document 5). Dans le même temps, l'inflation, mesurée par l'IPCH, reste faible en 2020 (0,3 %) avant d'augmenter modérément en 2021 (2,6 %), ce qui reste compatible avec l'objectif de stabilité des prix (document 5).

C'est une politique monétaire accommodante au sens de Keynes qui vise à stimuler l'activité économique en maintenant des taux d'intérêt très bas, afin de favoriser le crédit, l'investissement et la consommation. Les taux d'intérêt à long terme, proches de 0,2 %, traduisent des conditions de financement exceptionnellement favorables (document 5).

En effet des taux directeurs bas :

- réduisent le coût du refinancement des banques auprès de la BCE,
- incitent les banques à accorder davantage de crédits,
- soutiennent la demande globale.

En parallèle de l'utilisation des taux d'intérêt directeurs (instruments conventionnels de la politique monétaire), la BCE a mis en place des mesures non conventionnelles comme le quantitative easing (ou assouplissement quantitatif) jusqu'en 2022 (programmes d'achat d'actifs essentiellement publics par la BCE pour injecter de la liquidité) qui a fait baisser les taux d'intérêt à moyen et long terme avec les mêmes conséquences positives sur le soutien à l'offre de prêt des banques et ainsi à la demande globale.

Cette orientation s'inscrit dans le contexte de crise économique liée à la pandémie, nécessitant un soutien massif à l'économie. Cependant, cette politique monétaire de relance peut être à l'origine de certains risques (inflation monétaire, création monétaire à l'origine de bulles spéculatives, augmentation de la taille des bilans des banques centrales...).

- Un tournant restrictif face au retour brutal de l'inflation (2022-2023)

Le document 5 montre une forte hausse de l'inflation, jusqu'à 8,4 % en 2022, puis 5,4 % en 2023, bien au-delà de la cible de 2 % (document 5).

En réaction, la BCE relève rapidement ses taux directeurs, qui passent progressivement :

- de 0 % en 2021
- jusqu'à 2,5 % en 2022,
- puis jusqu'à 4,5 % en 2023 (document 5).

Parallèlement, les taux d'intérêt à long terme augmentent fortement, atteignant 3,27 % en 2023, ce qui reflète un durcissement général des conditions financières (document 5).

C'est une politique monétaire restrictive qui vise à freiner l'inflation en augmentant les taux d'intérêt, ce qui renchérit le crédit et ralentit la demande.

- La hausse des taux directeurs réduit la création monétaire par le crédit,
- Freine la demande,
- Contribue à la désinflation.

Cette phase marque un changement profond de stratégie, rompant avec plus d'une décennie de politique très accommodante. Le retour de l'inflation a également conduit la BCE à mettre un terme au « Quantitative Easing » en juin 2022 puis à engager une réduction du stock d'actifs détenus (resserrement quantitatif).

Cette orientation est bien cohérente avec la montée de l'inflation. Cependant elle a pu entraîner de nouveaux risques en pesant sur la demande et la croissance économique.

- Vers une politique monétaire plus « agile » et ajustée depuis 2024

Le document 5 indique un reflux de l'inflation à 2,4 % en 2024, puis une estimation à 2 % en 2025, proche de l'objectif de la BCE (document 5).

En conséquence, les taux directeurs commencent à être légèrement abaissés, passant de 4,5 % à 2 % (estimation) en 2025 (document 5).

Le document 6 explique que la BCE a actualisé sa stratégie monétaire afin de la rendre plus « agile », face à une inflation désormais jugée plus volatile (document 6).

La BCE confirme :

- Le rôle central des taux directeurs comme principal instrument,
- Le maintien des instruments non conventionnels (Quantitative Easing), mais avec un usage plus encadré et proportionné (document 6).

Le document 6 souligne que la BCE souhaite désormais limiter ces instruments aux situations d'urgence, tout en acceptant des cycles de taux plus courts et plus fréquents, afin de mieux réagir aux chocs économiques (document 6).

DEUXIEME PARTIE : QUESTION PROBLEMATISEE (8 points)**Points et compétences du programme**

Partie 7 - Identifier les effets et les enjeux de la mondialisation des économies

- 7.1 Apprécier les transformations du commerce mondial
- 7.2 Analyser les politiques commerciales et d'attractivité
- 7.3 Comprendre la gouvernance mondiale et ses limites

INTRODUCTION**Attendus de l'introduction :**

- Une accroche du sujet
- Une définition précise des termes du sujet.
- A minima la reprise de l'intitulé du sujet à titre de problématique

L'annonce du plan est présente.

Accroches possibles du sujet

- A partir de faits historiques : la crise de 1929 et le retour des politiques protectionnistes des années 1930, qui a abouti à une chute du commerce international des deux tiers entre 1929 et 1932.
- A partir de faits d'actualité : le retour du protectionnisme américain (les USA étant le deuxième pays exportateur de marchandises derrière la Chine en 2024, cela influe nécessairement sur la dynamique de la mondialisation et s'inscrit à contre-courant du processus initié par le GATT à partir de 1947 puis par l'OMC à partir de 1995).

Explicitation des termes du sujet

Le **protectionnisme** est une politique (doctrine) économique qui a pour but de protéger la nation et les entreprises nationales de la concurrence étrangère. On distingue traditionnellement le **protectionnisme tarifaire** (droits de douane), **non tarifaire** (contingentement ou quotas, restrictions volontaires des exportations, barrières réglementaires, techniques, sanitaires, administratives, subventions, dumping...).

La référence au protectionnisme monétaire n'est pas attendue (hors programme).

Problématique

Reprise de la question ou autres questions annexes :

- Quels sont les inconvénients et les avantages du protectionnisme ?
- Quelles sont les conséquences économiques, sociales et environnementales du protectionnisme ?

- Le protectionnisme peut-il permettre d'améliorer la situation économique et sociale d'un pays ?

Toute problématique cohérente avec le sujet sera acceptée.

Annonce du plan

Proposition de plan n°1 :

I - Les raisons de craindre le retour du protectionnisme (du fait de ses effets sur les consommateurs, sur la croissance économique, sur la compétitivité des entreprises, sur la mondialisation...)

II - Les raisons d'apprécier le retour du protectionnisme (du fait de ses effets en matière d'emploi et de croissance économique, d'équilibre extérieur, de développement durable, de souveraineté, sur la mondialisation...)

Proposition de plan n°2

I - Les effets négatifs du retour du protectionnisme (qu'il repose sur des mesures tarifaires ou non tarifaires) ...

II -... qui ne sont pas compensés par ses effets positifs

Proposition de plan n°3

I - Le retour du protectionnisme fragilise la mondialisation actuelle

II - Mais peut permettre de surmonter les limites du libre-échange en impulsant une nouvelle dynamique de mondialisation

DEVELOPPEMENT

Structurer la réponse de façon pertinente :

- Le développement est structuré en 2 ou 3 parties pertinentes par rapport à la problématique et équilibrées.
- Chaque partie comporte entre 2 et 3 sous-parties.
- Le plan est apparent sous forme de titres. Il existe des transitions servant de fil conducteur entre les parties (les transitions entre les sous-parties ne sont pas attendues).

Argumenter en mobilisant le contexte, les compétences et connaissances :

Le niveau 4 est atteint si chaque sous-partie comporte au moins un argument : il y a au moins une théorie ou un outil ou un mécanisme explicité, et étayé d'un exemple par sous-partie.

4 arguments étayés suffisent (un par sous-partie).

- Chaque sous-partie comporte au moins un argument construit à partir des savoirs (il y a au moins une théorie/outil/ mécanisme explicité et étayé d'un exemple par sous-partie).

- Le vocabulaire est précis.
- L'argumentation est fluide et démonstrative.
- La référence pertinente aux théories sera valorisée.

Les arguments possibles

❖ Les raisons de craindre le retour du protectionnisme

Idées (outils, mécanismes) :

- Survenue de crises qui s'accompagnent souvent d'une contraction du commerce mondial.
- Les conséquences négatives du protectionnisme sur la croissance économique, l'emploi, le bien-être et les inégalités entre nations (surcoût supporté par le consommateur national, moindre incitation à innover pour les producteurs nationaux, risques de guerre commerciale entre Etats) // les avantages attendus du libre-échange sur la croissance économique, pour les consommateurs (exploitation des avantages comparatifs des pays).
- La remise en cause du multilatéralisme construit depuis 1945 autour du GATT puis de l'OMC, la régionalisation des échanges qui s'accroît.
- Une nouvelle organisation de échanges autour de blocs « amis » échangeant entre eux (polarisation des échanges) ce qui se traduira par une moindre efficacité économique (augmentation des coûts des produits) et des risques pour les pays les plus pauvres d'être écartés des échanges : remise en cause du multilatéralisme, nouvelle fragmentation des échanges...
- Risque d'escalade (mesures de rétorsion) fragilisant l'économie mondiale.

Références théoriques :

- Avantages du libre-échange : Théories des avantages absolus (A. Smith), théorie des avantages comparatifs (D. Ricardo), théorie HOS.
- Protectionnisme entraînant une baisse de la diversité des produits face à la demande de différence (Lassudrie-Duchêne).
- Impact négatif du protectionnisme sur l'innovation et rôle de l'innovation sur la croissance : théories de la croissance (Solow, Schumpeter).

Illustrations :

- La crise de 1929 et le retour du protectionnisme (tarifs Hawley-Smoot) qui ont aggravé la situation économique des pays, les crises récentes (crise du Covid, tensions géopolitiques récentes).

- Exemple du protectionnisme monétaire* de la Chine depuis les années 2000 et conséquences pour le reste du monde (délocalisations, impact sur les moins qualifiés...).
- Protectionnisme (fin de la baisse des droits de douane, protectionnisme non tarifaire) et ralentissement de la mondialisation : croissance du commerce international proche de celle de la production mondiale depuis 2012, traduisant un ralentissement de la mondialisation dès cette date.
- Mesures protectionnistes américaines depuis 2025 (*liberation day* en avril 2025), guerre commerciale entre les USA et le reste du monde (Chine, Europe, Canada, Amérique latine...) et leurs conséquences pour les pays exportateurs.
- Remise en cause du multilatéralisme (OMC fragilisé comme le montre les dernières conférences) et multiplication des accords régionaux (UE-Mercosur, projet UE-Inde...).

❖ Les raisons d'apprécier le retour du protectionnisme

Idées (outils, mécanismes) :

- Un moyen de soutenir et maintenir l'emploi national (notamment pour les salariés les moins qualifiés), de donner du temps aux entreprises pour se restructurer (entreprises vieillissantes) et aux industries naissantes d'atteindre une taille critique. Moyen aussi d'améliorer le solde extérieur d'un pays.
- Un moyen pour les Etats d'accroître leurs recettes et de financer ainsi des dépenses structurelles (politique industrielle, politiques d'attractivité et de compétitivité...).
- Un moyen de faire face au protectionnisme monétaire et à la concurrence déloyale qui en découle.
- Un moyen de limiter les effets négatifs du libre-échange : conséquences sociales et environnementales néfastes (moyen de se protéger contre les importations de produits polluants ou ayant utilisé un processus de production polluant, en lien avec les politiques de développement durable), problème de la répartition des dividendes du commerce mondial aux dépens des pays les moins avancés, risques de dumping fiscal, social et/ou environnemental.
- Une nécessité pour les firmes multinationales de repenser leur DIPP qui pourra favoriser les pays d'origine (relocalisation, réindustrialisation...), une nécessité de repenser la régulation mondiale et le rôle de l'OMC.

Références théoriques :

- F. List et la théorie du protectionnisme éducateur, N. Kaldor et la théorie des industries vieillissantes.
- Théories néomarxistes (S. Amin, A. Emmanuel) sur l'échange inégal (détérioration des termes de l'échange défavorables aux pays en développement).
- Nouvelles théories du commerce international de P. Krugman qui justifient certaines mesures protectionnistes du fait de l'existence d'imperfections de marché et de rendements croissants (théorie de la politique commerciale stratégique, Krugman, Brander et Spencer).

Illustrations :

- Protectionnisme mis en œuvre par la politique agricole commune (PAC) dès l'origine du projet européen (traités de Rome, 1957) qui a permis la modernisation du secteur agricole et la souveraineté alimentaire.
- Protectionnisme mis en œuvre par la Chine qui lui a permis de bâtir un modèle de croissance tiré par les exportations tout en montant progressivement en gamme (subventions étatiques, obligation pour les capitaux étrangers de s'associer à des capitaux chinois, ce qui a favorisé les transferts de technologie et la montée en puissance de la Chine, aujourd'hui deuxième puissance économique derrière les USA).
- Formes de protectionnisme admises par l'OMC : mesures anti-dumping et anti-subventions, mesures de sauvegarde...
- Mise en place d'une taxe écologique de l'UE, d'une taxe sur les petits colis à compter de l'été 2026...
- Réglementations européennes pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles des géants du numérique (Digital Market Act), pour lutter contre les contenus illicites et préserver un équilibre favorable à l'innovation (règlement sur les services numériques, DSA), pour garantir que le développement et l'utilisations des produits et productions de l'IA respectent les droits fondamentaux et les valeurs européennes (AI Act)

CONCLUSION

Synthétiser les arguments pour conclure.

Il est attendu une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique.

PROPOSITION DE GRILLE D'EVALUATION

La qualité rédactionnelle (orthographe, grammaire et syntaxe) est à prendre en compte pour la modulation des points au sein d'un niveau.

PARTIE 1 : ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Points du candidat
1 - Analyser la contribution des différents secteurs économiques à la valeur ajoutée française à partir du document 1.	0-0,5	1-3	3.5-5	5.5-7	
2 - Expliquer le comportement d'épargne des ménages français.	0-0,5	1-3.5	4-6	6.5-8	
3 - Analyser l'évolution de la politique monétaire dans le cadre européen depuis 2020.	0-0,5	1-4	4.5-7	7.5-9	
TOTAL Partie 1				24 points	
PARTIE 2 : QUESTION PROBLEMATISEE Faut-il craindre le retour du protectionnisme ?					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Points du candidat
Introduction	0	0,5-1	1,5-2	2,5-3	
Développement : structure pertinente	0	0,5-1	1,5	2	

Développement : contenu	0-2,5	3-5	5,5-8	8,5-10	
Conclusion	0	0	0,5	1	
TOTAL Partie 2				16 points	
TOTAL 1 + 2				40 points	

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Q1. Analyser la contribution des différents secteurs d'activité à la valeur ajoutée française à partir du document 1.	Absence de contenus OU Contenus non pertinents [0 - 0,5]	Définitions absentes ou incomplètes ou en partie erronées. Description simple des principales évolutions, sans apports de savoirs. OU Un constat très partiel des évolutions avec un début d'analyse. La réponse n'est pas bien structurée. [1 - 3]	Définition correcte de la VA a minima. Exposition des principales évolutions en mobilisant des données du graphique. Apports partiels sur les principaux phénomènes observés (déshindustrialisation, etc.). Deux éléments (causes et/ou conséquences) sont identifiés mais insuffisamment développés. La réponse est structurée en paragraphes clairement identifiables. [3.5- 5]	Définitions correctes (VA et secteurs d'activité ou économique). Exposition des principales évolutions en mobilisant des données du graphique. Apports sur les principaux phénomènes observés (déshindustrialisation, etc.). Présentation des principales causes et/ou conséquences (au moins 2). Les références à l'histoire économique seront valorisées. La réponse est bien structurée.

				[5.5- 7]
Q2. Expliquer le comportement d'épargne des ménages français depuis 2019.	Absence de contenus OU Contenus non pertinents OU Simple paraphrase des documents [0 - 0,5]	Définition de l'épargne absente ou superficielle. La réponse s'appuie essentiellement sur le corpus documentaire sans analyse OU apport personnel. La réponse n'est pas bien structurée. [1 - 3,5]	La notion d'épargne est définie a minima. Constat de l'évolution de l'épargne, en référence aux documents. Identification des principales causes sans développement. OU Explication d'une cause. La réponse est structurée. [4- 6]	Les notions d'épargne et de ménages sont définies. Constats de l'évolution de l'épargne, de l'épargne financière et non financière, en référence aux documents. Explication d'au moins 2 causes (motifs et référence aux déterminants). Une référence théorique au moins est exigée. La réponse est structurée. [6,5- 8]

Q3. Analyser l'évolution de la politique monétaire dans le cadre européen depuis 2020	Absence de contenus OU Contenus non pertinents OU Simple paraphrase des documents [0 - 0,5]	Définition de la politique monétaire absente ou incomplète. La réponse s'appuie essentiellement sur le corpus documentaire. Les différentes phases de la politique monétaire ne sont pas ou mal repérées. Quelques mécanismes sont explicités. La réponse n'est pas bien structurée. [1 - 4]	La politique monétaire est définie, en référence à la BCE. La présentation d'au moins deux phases de la politique monétaire est réalisée. OU L'ensemble des outils et des effets de la politique monétaire sont présents, mais une référence très partielle au contexte économique. La réponse est structurée. [4,5- 7]	La politique monétaire est définie, en référence au cadre européen. La présentation des 3 phases de la politique monétaire est faite. La présentation des principaux outils (taux directeur, QE). Présentation des effets attendus. La présentation d'au moins une limite de ces politiques sera valorisée. La référence à une théorie sera valorisée. La réponse est structurée. [7,5- 9]
---	--	--	--	---

PARTIE 2 : QUESTION PROBLEMATISEE				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Introduction	Absence d'introduction OU Contenus non pertinents	Absence d'accroche ou non pertinente. Les termes du sujet sont insuffisamment définis. L'intitulé du sujet peut être repris à titre de problématique. L'annonce du plan est présente.	Une accroche non pertinente, maladroite. Les termes du sujet sont bien définis, L'intitulé du sujet est repris en problématique. L'annonce du plan est présente. OU Une accroche pertinente. Les termes du sujet sont insuffisamment définis. L'intitulé du sujet est repris en problématique. L'annonce du plan est présente.	L'accroche est pertinente. Les termes du sujet sont bien définis. L'intitulé du sujet est repris en problématique a minima. L'annonce du plan est présente.
Développement : structure pertinente	Absence de structure.	Le développement est structuré en 2 ou 3 parties pertinentes par rapport à la problématique mais il n'y a pas de sous-parties. OU Le développement est structuré en parties et sous-parties de façon non pertinente.	Le développement est structuré en 2 ou 3 parties pertinentes par rapport à la problématique. Le plan n'est pas suffisamment équilibré OU il n'y a pas de fil directeur. Chaque partie comporte entre 2 et 3 sous-parties. Le plan est apparent sous forme de titres.	Le développement est structuré en 2 ou 3 parties pertinentes par rapport à la problématique et équilibrées. Chaque partie comporte entre 2 et 3 sous-parties. Le plan (partie et sous-partie) est apparent sous forme de titres. Il existe une transition servant de fil conducteur entre les parties.
Développement (contenu)	Absence de contenus OU l'ensemble des contenus est non pertinent.	Début de raisonnement au contenu limité. OU mobilisation de savoirs sans les relier au sujet	Des savoirs présents mais pas toujours suffisamment expliqués ou illustrés ou rattachés au sujet	Chaque sous-partie comporte au moins un argument construit à partir des savoirs (Il y a au moins une théorie/outil/ mécanisme explicité et étayé d'un exemple par sous- partie). Le vocabulaire est précis. L'argumentation est fluide et démonstrative.
Conclusion	Absence de conclusion	Présence d'un paragraphe ne repreant pas les arguments du développement.	Une synthèse incomplète des arguments.	Une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique.